

DOCUMENT DE SOUTIEN
À LA POLITIQUE CULTURELLE

Portrait Culturel de La Mitis

État de situation

Portrait culturel de La Mitis

Approuvé par le *Conseil des maires* le 31 janvier 2005 (résolution C.M. 05-022)

Réalisation :

Commission de la politique culturelle de la MRC de La Mitis

- France St-Laurent, présidente
- Gaston Gaudreault, préfet
- Roger Arsenault, représentant du patrimoine
- Fabien Boucher, représentant du patrimoine
- Yves Desrosiers, représentant des métiers d'art
- Liz Fortin, représentante de la littérature
- Berthier Francoeur, représentant des arts de la scène
- Réal Leclerc, représentant des arts visuels
- Daniel Ménard, représentant des arts médiatiques et des médias
- Gaëtan Pineault, représentant des arts visuels
- Jacqueline Roy, représentante des métiers d'art
- Rita Giguère, Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent
- Linda Lavoie, ministère de la Culture et des Communications du Québec

Coordination, recherche et rédaction :

Nadia Fillion, agente de développement culturel, CLD de La Mitis

N.B. : Le générique masculin est utilisé sans discrimination dans le but d'alléger le texte.

ISBN 9808809-1-4

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque et archives Canada, 2005

© CLD de La Mitis

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	6
LISTE DES TABLEAUX	6
INTRODUCTION	8
POLITIQUES CULTURELLES AU QUÉBEC	8
1. CONTEXTE NATIONAL	8
2. CONTEXTE MUNICIPAL	9
3. CONTEXTE DE LA DÉMARCHE DE LA MRC DE LA MITIS	10
MÉTHODOLOGIE	11
1. GROUPES ÉTUDIÉS	11
2. RÉALISATION DE L'ENQUÊTE	11
3. ÉCHANTILLON	11
DESCRIPTIF DU TERRITOIRE MITISSIEN.....	14
SITUATION GÉOGRAPHIQUE	14
POPULATION ET OEKOUMÈNE MITISSIENS	14
HISTOIRE.....	17
1. MRC DE LA MITIS	17
2. MUNICIPALITÉS	22
2.1. GRAND-MÉTIS	22
2.2. LA RÉDEMPTION.....	22
2.3. LES HAUTEURS.....	22
2.4. MÉTIS-SUR-MER	23
2.5. MONT-JOLI	23
2.6. PADOUE	24
2.7. PRICE	24
2.8. SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI.....	25
2.9. SAINT-CHARLES-GARNIER	25
2.10. SAINT-DONAT	25
2.11. SAINTE-FLAVIE.....	26
2.12. SAINTE-JEANNE-D'ARC	26
2.13. SAINTE-LUCE	27
2.14. SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI	27

2.15. SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE.....	28
2.16. SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS.....	28
SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE	29
1. SCOLARITÉ.....	29
2. REVENU.....	29
3. SECTEURS ÉCONOMIQUES	29
 ÉTAT DE SITUATION DU SECTEUR CULTUREL DANS LA MITIS.....	 32
IDENTIFICATION	32
1. ENTREPRISES ET ORGANISMES CULTURELS.....	32
2. ARTISTES	33
3. CITOYENS ET CITOYENNES.....	33
CARACTÉRISTIQUES DE LA CULTURE MITISSIENNE	35
1. SECTEURS CULTUREL	36
1.1. ARTS MÉDIATIQUES.....	36
1.2. ARTS DE LA SCÈNE.....	37
1.3. ARTS VISUELS.....	39
1.4. LITTÉRATURE	41
1.5. MÉTIERS D'ART ET ARTISANAT.....	43
1.6. PATRIMOINE.....	44
2. MÉDIAS ET COMMUNICATION	47
3. VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE.....	49
4. CONCERTATION	53
5. BUDGET ET FINANCEMENT	54
ATTENTES À L'ÉGARD D'UNE POLITIQUE CULTURELLE	61
 CONCLUSION.....	 64
 BIBLIOGRAPHIE	 66
 ANNEXE 1 : LISTE DES RÉPONDANTS AUX QUESTIONNAIRES DE LA MRC DE LA MITIS	 70
ANNEXE 2 : LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE BAS-SAINT-LAURENT	71
ANNEXE 3 : ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LA MITIS.....	72

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Graphique interrelationnel	10
Figure 2 :	Carte de localisation de La Mitis	15
Figure 3 :	Répartition de la population mitissienne par catégorie d'âge en 2001	17
Figure 4 :	Carte de localisation des seigneuries ayant occupé le territoire mitissien	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Répartition de la population dans les municipalités de La Mitis	16
Tableau 2 :	Dates de création officielles des entités municipales et religieuses de La Mitis.....	21
Tableau 3 :	Classement des municipalités de la MRC de La Mitis selon un indice de développement.....	31
Tableau 4 :	Répartition des entreprises et des organismes en fonction des secteurs culturels	32
Tableau 5 :	Répartition en âge et en sexe des répondants aux questionnaires.....	34
Tableau 6 :	Grille de diagnostic, Secteur culturel des arts de la scène.....	38
Tableau 7 :	Grille de diagnostic, Secteur culturel des arts médiatiques	36
Tableau 8 :	Types de revenus des artistes mitissiens et leur importance en 2003	39
Tableau 9 :	Grille de diagnostic, Secteur culturel des arts visuels	40
Tableau 10 :	Grille de diagnostic, Secteur culturel de la littérature	42
Tableau 11 :	Grille de diagnostic, Secteur culturel des métiers d'arts et de l'artisanat	43
Tableau 12 :	Grille de diagnostic, Secteur culturel du patrimoine.....	45
Tableau 13 :	Grille de diagnostic, Médias et communication	48
Tableau 14 :	Grille de diagnostic, Vie culturelle et artistique	49
Tableau 15 :	Grille de diagnostic, Concertation.....	53
Tableau 16 :	Investissement du CLD de La Mitis, 1998-2003	55
Tableau 17 :	Part des travailleurs selon les secteurs économiques.....	54
Tableau 18 :	Investissement global du <i>Pacte rural</i> dans le secteur culturel	55
Tableau 19 :	Grille de diagnostic, Budget et financement.....	56

INTRODUCTION

Le mandat traditionnel des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC), concernant la gestion de services publics, s'est considérablement élargi ces dernières années. L'un de ces enjeux est la vitalité culturelle qui se doit d'être stimulante, élément indispensable à la séduction des citoyens actuels et potentiels ainsi que des investisseurs de tout acabit.

Afin de répondre adéquatement aux **besoins** du milieu, la MRC de La Mitis a décidé de s'outiller adéquatement en travaillant à l'élaboration d'une politique culturelle. Cette démarche nécessite une bonne connaissance de la dynamique culturelle mitissienne : plusieurs mois de travail s'imposent et ce, afin de colliger les informations recueillies. Celles-ci ont permis la rédaction du présent *Portrait culturel mitissien* qui facilitera l'élaboration de la *Politique culturelle de la MRC de La Mitis*.

Ce document est composé de deux grandes parties. La première se veut un survol descriptif quant aux aspects géographique, social, historique et économique du territoire mitissien. La seconde est l'état de la situation actuelle de la dynamique culturelle : elle aborde l'identification des intervenants consultés, les traits caractéristiques de la culture mitissienne et les attentes face à la future politique culturelle.

POLITIQUES CULTURELLES AU QUÉBEC

1. CONTEXTE NATIONAL

Conscient de la dimension essentielle de la culture pour l'épanouissement de la vie sociale, le gouvernement a abordé une réflexion sur la place que l'État doit accorder à la culture dans le développement québécois. Cette dernière a déterminé le besoin de mettre en place un outil permettant au gouvernement de faire des choix éclairés.

Après un processus de consultation, la *Politique culturelle du Québec* est adoptée et rendue publique le 19 juin 1992. Ainsi, le gouvernement confirme son engagement dans le domaine des arts et de la culture par la mise en œuvre de cette même politique sous trois grands principes :

- La culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société, au même titre que les dimensions sociales et économiques;
- L'autonomie de la création et la liberté d'expression constituent des valeurs fondamentales pour toute société démocratique;
- L'État doit favoriser l'accès du plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens à la culture;
- L'État, en collaboration avec ses partenaires, doit soutenir et développer la dimension culturelle de la société.

Une politique culturelle se définit comme étant un moyen par lequel une municipalité ou une MRC indique ses objectifs et ses intentions en matière de développement culturel. Le plan d'action qui en découle identifie les actions prioritaires que l'entité municipale s'engage à respecter selon un échéancier bien précis.

2. CONTEXTE MUNICIPAL

Le besoin des municipalités et des MRC à mieux saisir la réalité culturelle les oblige à consolider leurs acquis, à s'ajuster face à la demande, à définir leur rôle ainsi qu'à établir de nouveaux partenariats. Bien que les entités municipales disposent de larges pouvoirs, appliqués par l'entremise de services tel que celui des loisirs, une politique culturelle leur permet de préciser, en fonction des besoins du milieu et de l'intérêt du citoyen, leurs objectifs de développement culturel.

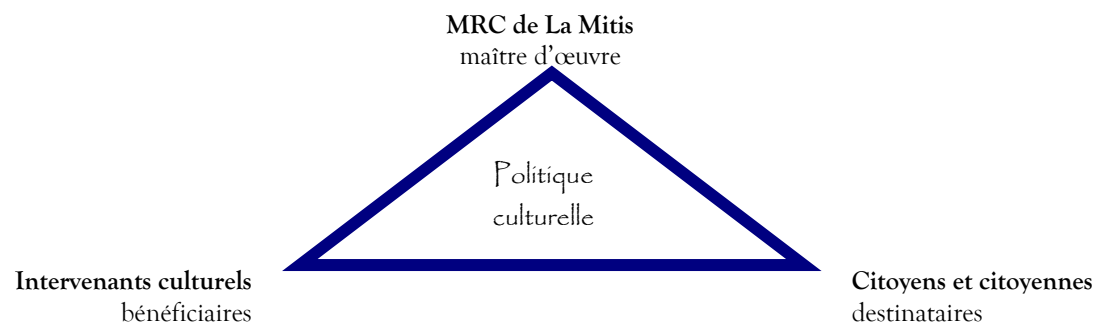
Aujourd'hui, le Québec compte 76 politiques culturelles adoptées : 51 sont municipales et 25 sont *mrcéennes*. Le nombre de politiques culturelles réalisées par les municipalités semble stagner entre 2000 (45 politiques) et 2004 (51 politiques). Cependant, celui des MRC a augmenté de manière significative : des six politiques culturelles réalisées en 2000, nous en comptons aujourd'hui 19 de plus. À partir des réalisations actuelles, plus de 50 % de la population québécoise bénéficie des politiques culturelles et de leurs retombées. De plus, il y a 31 politiques en préparation, ce qui portera le nombre total à 107 politiques culturelles au Québec.

«L'examen des budgets municipaux permet de constater que les municipalités dotées d'une politique culturelle investissent plus que la moyenne en matière de culture. De l'intention aux propositions d'action et à leur mise en œuvre, le cheminement des municipalités offre une cohérence exemplaire.» (MCCQ, 2000)

Au Bas-Saint-Laurent, cinq municipalités et deux MRC ont adopté une politique culturelle. Quant aux entités en préparation, nous comptons une municipalité et trois MRC, dont celle de La Mitis.

Deux principales raisons incitent les municipalités à se doter d'une politique culturelle, soit donner des services accrus à leurs citoyens (voir figure 1) ainsi que de mettre en évidence la spécificité et l'identité municipales.

Figure 1
GRAPHIQUE INTERRELATIONNEL



3. CONTEXTE DE LA DÉMARCHE DE LA MRC DE LA MITIS

Le 10 juin 2002, la MRC de La Mitis décide, par voie de résolution, d'entamer les démarches menant à l'élaboration d'une politique culturelle afin :

- D'intégrer la culture et le patrimoine à l'ensemble de ses préoccupations;
- De mieux définir l'identité culturelle de son territoire;
- De connaître les attentes et les besoins de la population, des artistes et des organismes;
- D'améliorer l'offre des produits culturels adaptés aux besoins identifiés, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens;
- De définir une vision à long terme et de mieux planifier les services mitissiens offerts dans les multiples champs d'activités de la culture;
- De positionner La Mitis sur l'échiquier culturel régional;
- De se doter de la connaissance et des paramètres essentiels à la discussion et à la négociation d'ententes de partenariat avec d'autres acteurs culturels.

Par la suite, la *Commission de la politique culturelle de la MRC de La Mitis* est formée. Elle se compose d'intervenants qui proviennent de différents secteurs culturels et municipalités mitissiennes. Cette commission, présidée par l'élue France St-Laurent, débute ses travaux le 16 janvier 2003. Pour la réalisation de la démarche, le comité de travail demande la complicité d'une marraine et d'un parrain : madame Marie-Thérèse Fortin et monsieur René Gagnon, artistes reconnus à l'échelle nationale, tous deux natifs de La Mitis. Ce geste a pour but de démontrer l'importance pour les artistes de la relève d'être soutenus par leur milieu. Leur participation a également permis de

rejoindre plusieurs intervenants et citoyens lors de la consultation par questionnaires, élément important à la collecte d'un maximum d'informations.

MÉTHODOLOGIE

1. GROUPES ÉTUDIÉS

Les groupes étudiés dans le cadre de l'enquête faite afin d'alimenter le *Portrait culturel de La Mitis* sont de quatre types : les municipalités, les entreprises et organismes culturels, les artistes et intervenants culturels ainsi que les citoyens. Les entités répondantes devaient résider ou faire affaire sur le territoire de La Mitis.

2. RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

La méthodologie utilisée pour les différents groupes est le sondage écrit. Son échantillon s'est fait de manière aléatoire en ce qui concerne le questionnaire des citoyens et sous forme d'appel ou d'invitation pour les autres. Même si les méthodes comportent certaines lacunes, elles offrent l'avantage de recueillir un maximum d'informations à prix abordable.

Les questionnaires ont été préparés par les membres de la *Commission de la politique culturelle de la MRC de La Mitis* à partir de l'observation de questionnaires ayant servi à la même démarche ailleurs au Québec. Après quelques modifications apportées à la suite du pré-test, l'enquête a été réalisée entre le 15 octobre et le 22 novembre 2003. De plus, les questionnaires ont été envoyés aux artistes, entreprises et organismes, avec une enveloppe de retour pré-affranchie afin de favoriser la participation.

3. ÉCHANTILLON

Sauf pour les territoires non organisés (TNO), l'ensemble du territoire municipalisé a été couvert par les questionnaires ainsi que les secteurs culturels. La liste des répondants se retrouve en *Annexe 1*.

- Municipalités

Les 16 questionnaires envoyés aux municipalités de La Mitis nous ont tous été retournés. Les répondants pouvaient profiter de l'aide de l'agente de développement culturel ou de celle des animateurs ruraux rattachés au Centre local de développement (CLD) de La Mitis. La majorité des répondants est composée d'employés municipaux : neuf d'entre eux sont gestionnaires (huit secrétaires-trésorières et un directeur général) et les trois autres sont des employés rattachés aux loisirs. Finalement, les quatre autres questionnaires ont été remplis par des maires.

Afin de respecter les différentes identités du territoire et d'offrir des bases de comparaisons similaires, nous avons regroupé les municipalités en trois secteurs : la *Ville-Centre*, le *Littoral* et le *Haut-Pays*. La *Ville-Centre* n'inclut que la municipalité de Mont-Joli dont le budget, la population et les ressources humaines ne permettent aucun regroupement avec d'autres municipalités mitissiennes. Le secteur du *Littoral* compte les trois municipalités similaires qui longent le Fleuve : Métis-sur-Mer, Sainte-Flavie et Sainte-Luce. Finalement, le secteur du *Haut-Pays* inclut les 12 autres municipalités : Grand-Métis, La Rédemption, Les Hauteurs, Padoue, Price, Saint-Charles-Garnier, Saint-Donat, Saint-Gabriel, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis, Sainte-Angèle-de-Mérici et Sainte-Jeanne-d'Arc.

- Entreprises et organismes culturels

L'enquête s'est fait par «invitation» à partir des listes du CLD de La Mitis. Nous avons envoyé 35 questionnaires dont 17 nous ont été retournés, ce qui correspond à un taux de participation de 48.5 %. De ce nombre, nous comptons sept entreprises dont les propriétaires ont fait l'exercice de répondre aux questionnaires. Quant aux 10 organismes restants, leurs répondants sont des responsables administratifs (six) et des employés (deux). Les deux autres n'ont pas mentionné leur fonction au sein de l'organisme.

- Artistes et intervenants culturels

Nous avons envoyé 44 questionnaires, également à partir des listes du CLD de La Mitis, à des artistes et des intervenants culturels. De ces envois, 16 questionnaires répondus par des artistes nous ont été retournés, ce qui correspond à un taux de participation de 36.4 %. Cependant, aucun intervenant culturel n'a répondu, ce qui nous donne seulement une image ponctuelle et partielle de la situation.

- Citoyens et citoyennes

Nous avons fait parvenir des questionnaires dans toutes les municipalités dont certaines ont inséré le questionnaire dans leur bulletin d'informations municipal. De plus, des envois ont été faits à des organismes mitissiens tels que des clubs de l'âge d'or et le *Centre Femme*. Nous avons fait environ 1 000 copies du questionnaire et c'est sans compter les reproductions faites dans les municipalités. Simultanément, un enseignant à la polyvalente a distribué le questionnaire auprès de ses élèves. Cependant, avant d'inclure ces données aux données générales, nous avons vérifié que la cinquantaine de questionnaires répondus ne biaisaient pas les résultats obtenus précédemment. Comme ces données additionnelles ne faisaient que renforcer les résultats obtenus, nous les avons incluses sans aucune distinction. Nous avons donc eu un retour totalisant 201 questionnaires, ce qui représente 1.04 % de la population mitissienne.

Malgré tout le soin apporté à l'enquête, des erreurs ont pu se glisser à une étape ou l'autre du processus sans que nous ayons de prise dessus.

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE MITISSIEN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le territoire de La Mitis se situe entre les MRC de La Matapédia, de Matane et de Rimouski-Neigette dont les distances entre leur *Ville-Centre* et Mont-Joli sont respectivement de 69 km, 63 km et 37 km. Bien que La Mitis fait partie de la région administrative du Bas-Saint-Laurent, le territoire se voit réparti entre deux régions touristiques, soit celles du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

La région de La Mitis couvre une superficie totale de 2 282.2 km² dont 50.65 % se compose d'espaces municipalisés (voir figure 2), ce qui donne une densité de population de l'ordre de 8.5 habitants/km². Le territoire se divise en deux grands types de relief : le premier, les basses terres qui sont bordées par de vastes estrans, longe le sud du Fleuve Saint-Laurent sur près de 50 km; le second relief, le plateau appalachien taillé à même les monts et donc plus accidenté, domine les deux tiers du territoire.

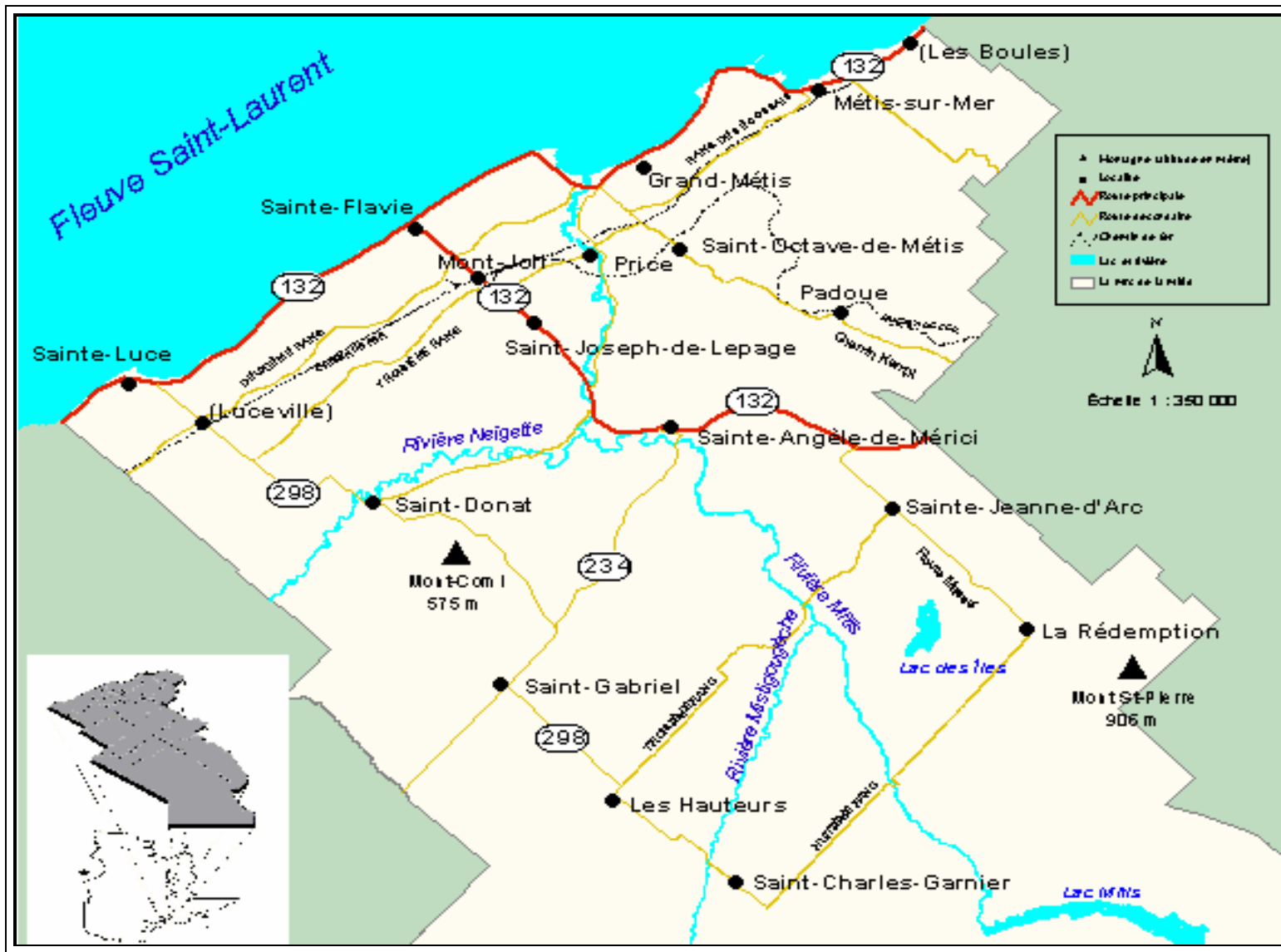
POPULATION ET OEKOUMÈNE MITISSIENS

La population¹ totale mitissienne, de l'ordre de 19 407 habitants, représente 9.6 % de la population régionale et se répartit dans les 16 municipalités². Ces entités sont francophones, à l'exception de Métis-sur-Mer qui possède un statut bilingue en relation avec son histoire. Cinq municipalités de la MRC de La Mitis ont une population totale supérieure à 1 000 habitants, dont Mont-Joli qui regroupe 34 % des mitissiens. Quant aux deux plus petites municipalités, Padoue et Grand-Métis, elles sont composées respectivement de 285 et 281 habitants.

¹ Les données du présent document proviennent du recensement 2001 de Statistiques Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

² Avant 2002, la MRC de La Mitis comptait 19 municipalités. Trois fusions ont eu lieu : Mont-Joli et Saint-Jean-Baptiste pour la nouvelle ville de Mont-Joli; Sainte-Luce et Luceville pour la nouvelle municipalité de Sainte-Luce; et finalement, Métis-sur-Mer et Les Boules pour la nouvelle ville de Métis-sur-Mer. Le phénomène de défusion du printemps 2004 n'a pas modifié ce portrait municipal et s'est en fonction de cette description que le portrait culturel a été préparé.

Figure 2
CARTE DE LOCALISATION DE LA MITIS¹



¹ Département d'aménagement, MRC de La Mitis, 2004.

Entre les recensements de 1991 et de 1996, nous notons une stabilité quant au nombre d'habitants sur l'ensemble de La Mitis. Cependant, avec les données de 2001, une baisse de 4.1 % est observée pour ce même territoire, indiquant une émigration relativement importante. Quant aux variations de population de chaque municipalité, elles oscillent entre -10.3 % et 4.3 %.

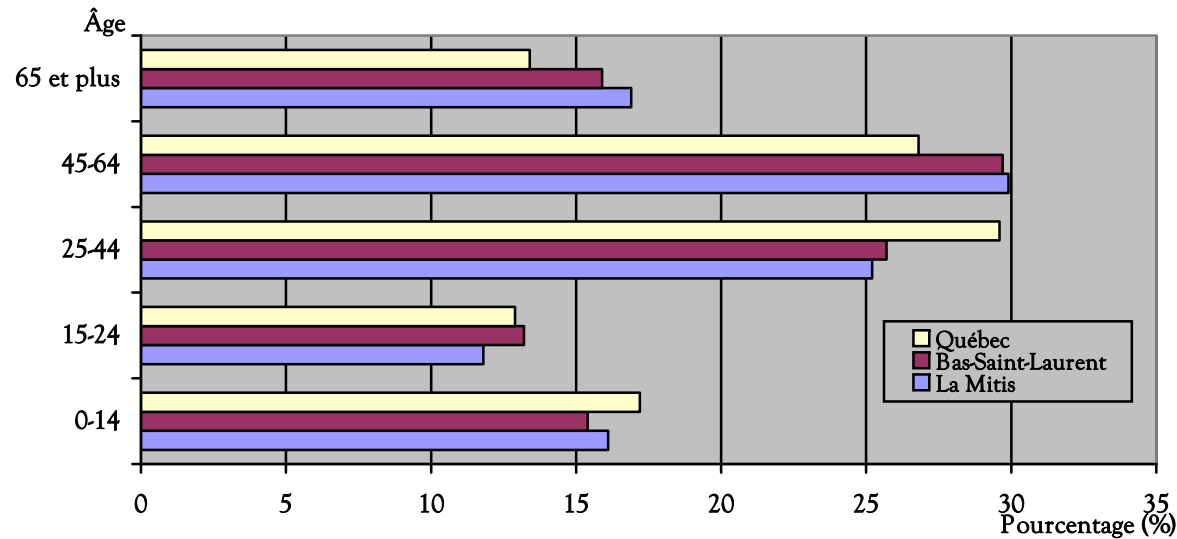
Tableau 1
RÉPARTITION DE LA POPULATION DANS LES MUNICIPALITÉS MITISSIENNES¹

	POPULATION		Évolution (%)	Superficie (km ²)
	1996	2001		
Grand-Métis	276	281	1,78	25,88
La Rédemption	562	536	-4,85	116,29
Les Hauteurs	636	589	-7,98	105,41
Métis-sur-Mer	621	615	-0,98	48,01
Mont-Joli	7026	6579	-6,79	23,02
Padoue	296	285	-3,86	67,57
Price	1916	1800	-6,44	2,36
Saint-Charles-Garnier	337	322	-4,66	83,73
Saint-Donat	812	847	4,13	93,24
Sainte-Angèle-de-Mérici	1162	1066	-9,01	108,4
Sainte-Flavie	920	919	-0,11	37,19
Sainte-Jeanne-d'Arc	371	354	-4,80	110,83
Sainte-Luce	2840	2829	-0,39	70,2
Saint-Gabriel-de-Rimouski	1223	1208	-1,24	124,37
Saint-Joseph-de-Lepage	587	586	-0,17	30,28
Saint-Octave-de-Métis	575	516	-11,43	74,62

¹ Ces informations proviennent de *Statistiques Canada* et diffèrent légèrement de celles de l'*Institut de la statistique du Québec*.

La population se répartit en différentes strates d'âges : plus de 50 % de la population a entre 25 et 64 ans (voir figure 3). Cette répartition des strates d'âges est une déformation quant à la pyramide idéale puisque le groupe des 0-24 ans devrait dominer. Bien qu'une hausse du taux de jeunes est perçue, un manque de relève s'annonce. Cependant, l'importance du groupe d'âge 15-64 ans indique le haut potentiel de personnes aptes au travail et, plus particulièrement, le grand potentiel d'utilisateurs de biens et de services culturels.

Figure 3
RÉPARTITION DE LA POPULATION MITISSIENNE PAR CATÉGORIE D'ÂGE EN 2001



HISTOIRE

1. MRC DE LA MITIS

Le peuplement du territoire mitissien s'est fait en trois phases qui s'imbriquent chronologiquement l'une dans l'autre. La première concerne la présence des Amérindiens : ceux-ci fréquentaient déjà vers 5 000 ans avant J.-C., la rivière pour son importance et sa richesse fauniques. C'est environ 400 ans avant aujourd'hui que les premiers Amérindiens ont pris contact avec les Européens.

La seconde phase est l'implantation du régime seigneurial qui découle de l'arrivée de Jacques Cartier en 1534 et de sa prise de possession du Canada au nom du roi de France. En 1612, Champlain est nommé lieutenant de la colonie mais ce n'est qu'en 1618 qu'il propose un véritable programme de colonisation : le système seigneurial débute en 1623 par la concession d'un premier fief. Cinq seigneuries ont existé sur le territoire actuel de La Mitis (voir figure 4) dont celle de Lessard qui touche une infime partie de la municipalité de Sainte-Luce :

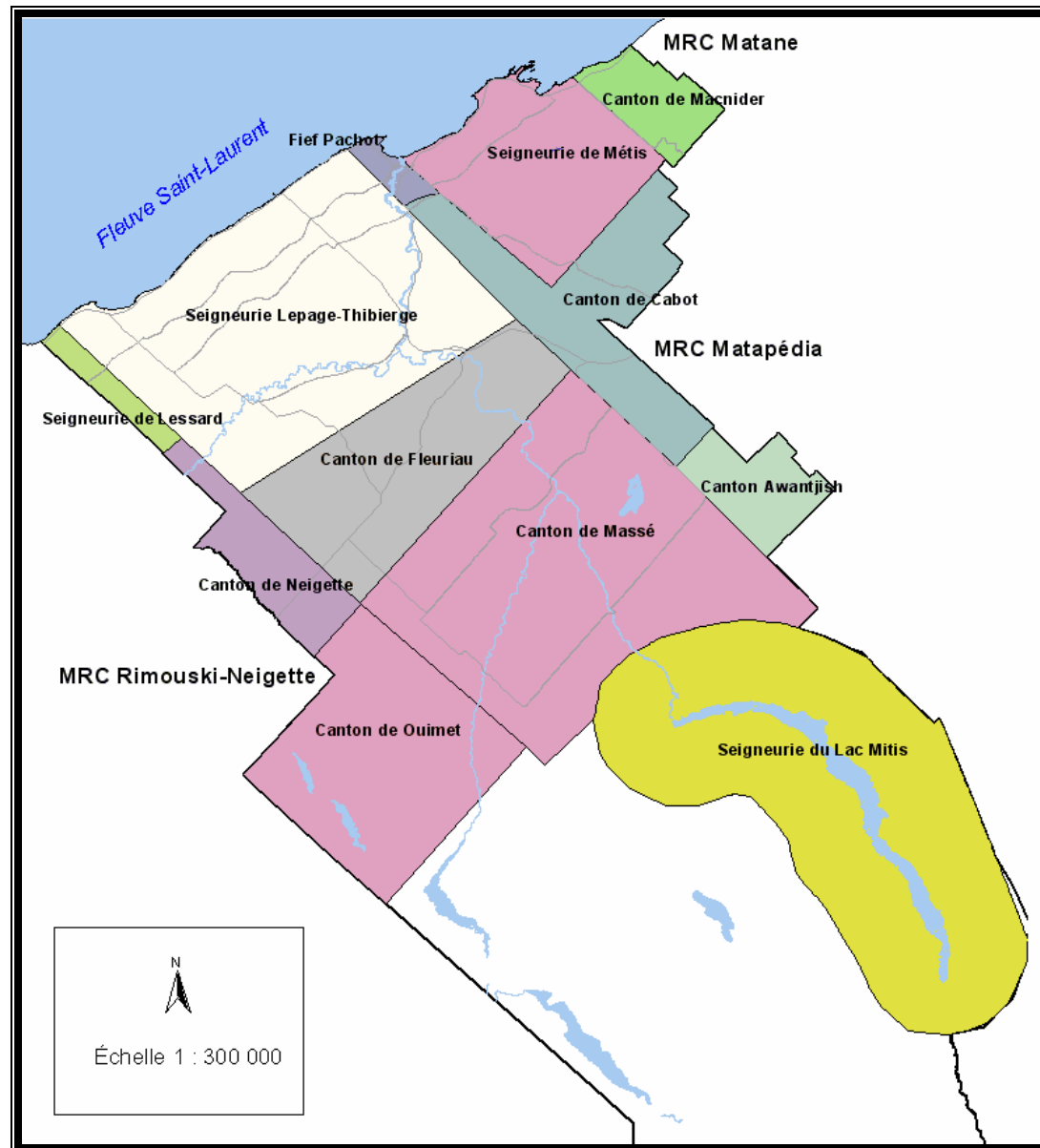
- Seigneurie de Peiras (Mitis)
L'octroi de cette seigneurie est fait à Jean-Baptiste de Peiras. Son héritière doit, en 1724, répondre à la demande des *autorités métropolitaines et coloniales* en émettant un papier terrien «aveu et dénombrement»¹ qui indique, entre autres, les bornes et dimensions de la seigneurie. Le document fourni est erroné en ce qui concerne les limites et ce n'est qu'en 1802, avec l'acquisition du territoire par John McNider que celui-ci réussit à officialiser les limites réelles de son domaine (1818) et ce, grâce à sa volonté de peupler sa seigneurie.
- Seigneurie ou Fief Pachot
Offert, en 1689 par le gouverneur Denonville à François Pachot, principalement pour la «devanture de la rivière»². Sa veuve vend l'endroit à René Lepage en 1703 qui lui, le revend en 1790 à Joseph Drapeau.
- Seigneurie du Lac-Mitis
Cette seigneurie fut concédée en 1693 par le comte de Frontenac et Jean Bochart Champigny à Louis Rouer. Après les transactions de 1725, 1855 et 1875, elle devient une entité corporative, soit la propriété de la *Price Brothers Compagny Limited*.
- Seigneurie Lepage-Thibierge
Accordée en 1696 par le comte de Frontenac et Jean Bochart Champigny à messieurs Louis Lepage et Gabriel Thibierge, cette seigneurie subit un agrandissement quelques mois après. En 1716, Pierre Gosselin l'acquiert et sa descendance la revend à Joseph Drapeau en 1790 qui achète, la même année, la seigneurie Pachot. Ces titres, ainsi que ceux des seigneuries concernées précédemment, reviennent à ses héritières, les sœurs Drapeau, en 1822.

Le développement du peuplement est minime dû au peu d'énergie investie par les seigneurs à la cause. L'arrivée des premiers habitants, sous ce régime, dans La Mitis date seulement de la fin du XVI^e siècle. De plus, l'avènement du régime anglais entraîne la concession non plus de seigneuries, mais de cantons et ce, à partir de 1792.

¹ Document officiel de l'époque.

² GAGNON, 2003.

Figure 4
CARTE DE LOCALISATION DES SEIGNEURIES AYANT OCCUPÉ LE TERRITOIRE MITISSIEN



Dès 1663, des premières tentatives d'administration municipale voient le jour. Cependant, la troisième phase de peuplement est marquée par le fait que cette structure s'instaure doucement avec la première assemblée législative à Québec en 1791 et plus définitivement avec le rapport Durham de 1839. Ce dernier propose de doter le Bas-Canada d'institutions municipales, ce qui fut adopté par le gouvernement : les 24 districts créés sont pourvus d'un conseil composé de 1 ou 2 conseillers élus par paroisse. Cependant, en 1845, le système est revu de manière à créer 321 municipalités dont les pouvoirs sont exercés par 7 élus dont un maire ou un président. Au début du 19^e siècle, le gouvernement met l'accent sur la colonisation de sorte que l'on voit nos régions se peupler davantage.

En 1849, cette loi est abolie et 46 *Municipalités de comté* sont créées. Le *Tableau 2* indique les dates de création des entités municipales et religieuses ainsi que leur appartenance aux *Municipalités de comté*. Ces entités deviennent des institutions politiques et impliquent une nouvelle division territoriale. Le régime seigneurial fut aboli en 1854 (cependant, l'abolition de la *Loi sur les rentes seigneuriales* ne se fait qu'en 1940), soit avant la réalisation de la suggestion de Louis-Hippolyte Lafontaine en 1860 par l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada*. Le *Code municipal* est adopté en 1870 par le *Parlement de Québec*, soit trois ans après que les provinces obtiennent le pouvoir exclusif concernant la législation des municipalités.

De la fin du 19^e et jusqu'à la fin du 20^e siècle, quelques créations et refontes de lois ont eu lieu, notamment celles portant sur la *Loi sur les cités et villes*. En 1979, les MRC actuelles ont été constituées en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (loi 125). Ces entités ont été créées afin de regrouper les municipalités appartenant à une zone d'influence commune. Dans La Mitis, le point centre de ce nouveau territoire est Mont-Joli.

Les MRC du Québec sont composées d'une même structure fixe : chaque municipalité y est représentée de son maire et une représentativité est établie en fonction de la population. Le conseil doit se réunir au moins une fois aux deux mois et l'entité se doit de concevoir l'aménagement du territoire régional «*et de planifier le développement des municipalités à une plus grande échelle, en tenant compte des incidences éventuelles de leurs actions sur l'ensemble de leur territoire*»¹.

La MRC de La Mitis fut établie en janvier 1982, à la suite de la réforme du gouvernement québécois de 1980 concernant l'aménagement et l'urbanisme. Quant à sa dénomination, elle s'inscrit dans la définition des termes «Métis» et «Mitis», qui sont probablement issus de traductions libres entre personnes d'origine et de langues différentes. Au départ, les *Algonquins* de tribu *Malécite* utilisaient les mots «*metiwee*» qui signifient tremble ou petit peuplier (essence très présente le long de la rivière Mitis) et «*métioui*», lieu de rencontre (expliqué par leur fréquentation des abords de la rivière où des réunions estivales annuelles étaient tenues par plusieurs bandes amérindiennes et au cours desquelles divers problèmes étaient discutés et surtout pour y faire bombance). Avec l'arrivée des Français et plus tard des Anglais, les consonances ont contribué à leur modification et à leur utilisation conjointe.

¹ Ministère des affaires municipales, 1997.

Tableau 2
DATES DE CRÉATION DES ENTITÉS MUNICIPALES ET RELIGIEUSES DE LA MITIS¹

Municipalités de comté	Municipalité	Constitution municipale ²	Érection canonique
Matane	Grand-Métis	13-09-1855	-
	Métis-sur-Mer	09-01-1897	-
	Les Boules	01-01-1952	1949
	Saint-Octave-de-Métis	25-04-1908	1855
	Price	03-03-1926	1916
Matapédia	Padoue	31-01-1911	1912
	Sainte-Jeanne-d'Arc	30-01-1922	1920
	La Rédemption	01-01-1956	1948
Rimouski	Sainte-Luce	01-07-1855	1829
	Luceville	27-06-1918	1949
	Sainte-Flavie	01-07-1855	1829
	Mont-Joli	30-10-1880	1858 et 1905
	Saint-Jean-Baptiste	18-11-1924	-
	Saint-Donat	10-03-1869	1868
	Sainte-Angèle-de-Mérici	26-04-1989 ³	1868
	Saint-Gabriel-de-Rimouski	07-01-1989 ⁴	1873
	Saint-Joseph-de-Lepage	29-09-1873	1873
	Les Hauteurs	07-11-1918	1918
Saint-Charles-Garnier	01-01-1966	1954	

¹ Ministère des affaires municipales, 1997 et Archidiocèse catholique romain de Rimouski.

² Au Québec, la majorité des municipalités existantes à l'époque sont créées officiellement à partir de 1855.

³ Cette municipalité existait légalement avant cette date, soit depuis 1917. Cependant la fusion antérieure de Sainte-Angèle-de-Mérici paroisse et Sainte-Angèle-de-Mérici à donner naissance à une nouvelle constitution légale.

⁴ Cette municipalité existait légalement avant cette date, soit depuis 1877. Cependant la fusion antérieure de Saint-Gabriel-de-Rimouski et Fleuriaux à donner naissance à une nouvelle constitution légale.

Si un lien doit être établi entre les termes et leurs utilisations, il s'agit de :

- Mitis : rattaché aux éléments naturels tels que les lacs et la rivière ainsi qu'aux entités légales de grandes superficies ou de regroupements qui touchent ces lieux, tels que les seigneuries;
- Métis : principalement relié aux municipalités qui ont formé la municipalité de Métis à l'époque.

2. MUNICIPALITÉS

Les municipalités qui composent la MRC de La Mitis ont leur histoire propre. Un bref survol est ici effectué afin de mettre en perspective chacune des entités dans l'ensemble mitissien.

2.1. GRAND-MÉTIS

Cette municipalité correspond approximativement au territoire de la seigneurie de Mitis, concédée à Jean-Baptiste de Peiras en 1675, au confluent de la rivière Mitis et du fleuve Saint-Laurent. La municipalité dénommée Métis voit le jour en 1845, avec la loi. Au fil des années se détacheront du territoire *grand-métissien* les municipalités de Petit-Métis en 1897, devenue **Métis-sur-Mer** en 1921, de Saint-Octave-de-Métis en 1908 et de *Priceville* en 1926. Grand-Métis prend sa nouvelle dénomination en 1931.

2.2. LA RÉDEMPTION

La municipalité de la paroisse de La Rédemption est créée en janvier 1956, au sud-est du territoire mitissien. Son nom reprend celui du bureau de poste établi en 1935 et de la paroisse érigée canoniquement en 1948. Il évoque le rachat du genre humain par Jésus-Christ suivant la religion chrétienne et témoigne, de manière éloquente, du sentiment religieux qui animait jadis les Québécois, particulièrement dans les milieux ruraux. La Rédemption recèle de remarquables phénomènes karstiques dans le sentier spéléologique. De nombreux spéléologues sont attirés par la grotte principale *Spéos de la Fée* d'une profondeur de près de 47 m et de 300 m de développement ainsi que par le trou du Lièvre, la Diaclase, le trou du Porc-Épic, la grotte Saint-Laurent, etc. Il s'agit de la plus profonde cavité naturelle connue tant sur le plan régional que provincial dont les *rédemptoïses* peuvent bénéficier.

2.3. LES HAUTEURS

Au sud-est du territoire mitissien, se dresse la municipalité des Hauteurs qui comporte quelques plans d'eau tels que les lacs Saint-Jean et Larivée. Les premiers colons s'y installent vers 1875 et, bientôt, une mission répondant au nom de **Saint-François-Xavier-des-Hauteurs** voit le jour. En 1918, la paroisse sera érigée canoniquement, quelques mois avant la création de la municipalité de paroisse du même nom. Le saint patron choisi, François Xavier ou Francisco de Jassu, dit de Javier, Xavier en français (la *jota* étant souvent translittérée en un «x») naît au château de Javier en 1506 et meurt au large de Canton (Chine) en

1552. Le mot **Hauteurs**, qui a donné naissance au gentilé Hauteurois en 1992, vient du fait que le territoire s'élève à 450 m au-dessus du niveau de la mer, et que les colons ont établi les premières fermes sur les hauteurs plutôt que de les implanter au pied des pentes. D'ailleurs, le bureau de poste ouvert en 1899 s'est appelé dès le début **Hauteur** avant de prendre la forme **Les Hauteurs-de-Rimouski** en 1944. En 1993, les autorités municipales procédaient à la modification de l'appellation de la municipalité en **Les Hauteurs**, consacrant ainsi officiellement un usage courant et exclusif. L'économie locale se caractérise par l'agriculture, la présence de scieries et jadis l'élevage du faisan. À l'automne, par le passé, un Festival du faisan mettait en valeur cette activité.

2.4. MÉTIS-SUR-MER

Située à l'extrême est de La Mitis, cette municipalité constituait, au 19^e siècle, le centre de villégiature d'aristocrates anglophones le plus renommé à l'est de Rimouski. Ces derniers y ont construit des villas cossues dont l'architecture d'ensemble se démarque. Fondée par des Écossais en 1850, Petit-Métis obtenait le statut de municipalité en 1897 à l'occasion de son détachement de Métis. Cette appellation fut modifiée en 1921 pour **Métis-sur-Mer**. La forme équivalente anglaise Metis Beach est largement utilisée jusqu'aux années 1960. Quant aux habitants, ils portent le gentilé de *métissiens*.

Située à l'extrémité est de La Mitis, **Les Boules** devient municipalité en 1952, soit trois ans après l'érection canonique de la paroisse *Notre-Dame-de-la-Compassion*. Cette dénomination, attribuée d'abord au bureau de poste ouvert en 1911, est tributaire de la présence de plusieurs rochers de forme arrondie et de bonne taille, présents dans le fleuve à la hauteur de la municipalité. Il s'agit de *boulders*, grosses roches abandonnées par les glaciers et polies par les vagues. Il détermine d'ailleurs le gentilé des habitants, les *boulois*. Par ailleurs, sur une carte de Joseph Bouchette remontant à 1831, l'endroit figure sous l'appellation de La Boule. Une fusion a lieu entre Les Boules et Métis-sur-Mer le 4 juillet 2002 et le nom retenu pour cette nouvelle municipalité est **Métis-sur-Mer**.

2.5. MONT-JOLI

D'abord partie intégrante de la municipalité de Sainte-Flavie, ce hameau fut surnommé *Sainte-Flavie Station* jusqu'en 1912, dénomination issue de celle du bureau de poste entre 1877 et 1914 et de l'arrêt ferroviaire. Mont-Joli fut érigée municipalité de village en 1880 et, en 1945, obtient son statut de ville selon la *Loi sur les cités et villes*. Cette municipalité est l'un des centres industriel, commercial et ferroviaire importants du Bas-Saint-Laurent. C'est la situation géographique de la ville qui constitue le seul motif dénommatif : implantée sur une jolie colline, la ville domine à la fois le fleuve Saint-Laurent, les campagnes environnantes et le littoral mitissien. La paroisse *Notre-Dame-de-Lourdes* est établie en 1905 alors que celle de *Sainte-Bernadette* le fut en 1958. La première église est d'ailleurs édiflée sur un monticule, le tout formant un joli site qui rappelle le décor de Lourdes, lieu de pèlerinage en France. L'activité ferroviaire a joué un rôle de premier plan dans la vie des Mont-Joliens, car dès le milieu

du XIX^e siècle le chemin de fer de l'*Intercolonial* donne littéralement naissance au village et assure son développement. Par la suite, l'implantation d'un aéroport régional et d'un sanatorium, largement fréquenté dans les années 1950, a favorisé l'expansion et la renommée de Mont-Joli.

La municipalité de **Saint-Jean-Baptiste**, située au Sud de Mont-Joli, voit la rivière Mitis et le lac du Gros Ruisseau traverser son territoire. Cette municipalité est créée en 1924 et fréquente la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli pour les besoins religieux. L'endroit tire son appellation probablement de Jean le Baptiste ou le Précurseur, fils de Zacharie et d'Élisabeth, ce dernier baptisa Jésus et périt par décapitation sous le règne d'Hérode Antipas vers l'an 28, à la demande de la princesse juive Hérodiade. Patron des Canadiens français, sa fête est célébrée le 24 juin et donne lieu à d'importantes manifestations nationalistes. Le 13 juin 2001, ces deux entités municipales se regroupent et forment la nouvelle municipalité de **Mont-Joli**.

2.6. PADOUE

Les Padoviens, du latin *padovianus*, tirent le nom de leur municipalité d'une ville du nord de l'Italie, plus particulièrement de la région de la Vénétie. Cette dénomination a été attribuée, dans sa version française, davantage afin de rendre hommage au saint Antoine (ayant vécu vers 1195-1231) originaire de cette ville italienne : il s'est illustré par sa prédication, surtout en Italie et en France, ainsi que pour ses capacités, lorsqu'il est invoqué, à retrouver les objets perdus. En 1911, la municipalité s'est dotée de la dénomination officielle «**Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt**». Le mot *Kempt* rappelle le passage du chemin du même nom dans la municipalité et de son rôle de premier plan dans la colonisation du territoire matapédien : il fut le premier chemin construit et entretenu qui reliait la partie nord à la partie sud de la Gaspésie. Avant de recevoir son nom actuel, en 1914, le bureau de poste local ouvert en 1903 était incidemment dénommé «Kempt Station». En 1981, les autorités padoviennes ne retiennent que le constituant le plus significatif et le plus bref, soit **Padoue**.

2.7. PRICE

C'est d'abord le bureau de poste ouvert par le gouvernement fédéral en 1891 qui a reçu le nom de *Price* puis, la gare de chemin de fer de la paroisse de **Saint-Rémi** (1916). La première dénomination qui fut attribuée à la municipalité en 1926 était *Priceville*. En raison d'une certaine confusion suscitée par l'existence de la municipalité de Princeville dans la région d'Arthabaska, en juin 1945 cette dénomination municipale est réduite à *Price*. Cette municipalité est située près de la rivière Mitis et est bornée par Mont-Joli et Grand-Métis. Localement, la présence de la *Compagnie Price* a contribué à l'adoption de cette appellation pour la municipalité : les Priçois doivent leur gentilé au propriétaire de la compagnie implantée dans la municipalité. William Evan Price (1827-1880), marchand qui s'est démarqué dans le commerce du bois en établissant plusieurs scieries au Saguenay et dans le Bas-Saint-Laurent, fut député libéral de Chicoutimi-Saguenay (1872 à 1874) à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative dans une circonscription électorale homonyme (1875 à 1880). Le territoire municipal qui couvre une superficie d'à peine

2,3 km², s'est développé à la mesure de son territoire exigu. Encore de nos jours, l'industrie du bois de sciage détermine de manière prépondérante l'économie locale.

2.8. SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

Considérée comme l'une des plus anciennes municipalités de la vallée de La Matapédia, Sainte-Angèle-de-Mérici a été érigée canoniquement en 1868. Celle-ci constituait la première des 29 paroisses fondées par l'évêque de Rimouski d'alors, Monseigneur Jean Langevin. Le bureau de poste, qui y fut ouvert en 1890, portait également le nom de Sainte-Angèle-de-Mérici. Celui-ci évoque Angèle Merici (1474-1540), religieuse italienne qui fonde la congrégation des Ursulines, assume les fonctions de supérieure générale et dont la canonisation a lieu en 1807. Cette dénomination rend également hommage à Angèle Drapeau, seigneuresse de Lepage-et-Thibierge et bienfaitrice de la paroisse. Quant aux Mériciens, ils parlaient plutôt de **Sainte-Angèle-de-Rimouski**, par allusion à la *Municipalité de comté* à laquelle ils étaient rattachés. Par ailleurs, la municipalité de village de **Sainte-Angèle-de-Mérici**, créée en 1917, et celle de la municipalité de paroisse fusionnent en 1989 pour former l'actuelle municipalité. Ce territoire, situé en plein coeur de La Mitis, est traversé par la rivière Mitis et l'agriculture s'y pratique encore largement. Cette dernière activité semble s'être révélée très florissante à la fin du 19^e siècle : le célèbre secrétaire du curé Labelle, Arthur Buies, rapporte y avoir vu plus de 40 moissonneuses à l'occasion d'un voyage effectué dans la région.

2.9. SAINT-CHARLES-GARNIER

D'étendue rectangulaire, la municipalité est située à l'extrémité sud-ouest de la MRC de La Mitis. Une dizaine de lacs sont parsemés sur le territoire de cette municipalité du Bas-Saint-Laurent. Les premiers colons commencent à défricher le territoire à la fin de 1935, arrivant principalement des paroisses de Price, de Saint-Fabien, de Sainte-Flavie, de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs et de Saint-Simon. En 1937, une desserte est ouverte mais la paroisse n'est reconnue qu'en 1954 avec son érection canonique. Ainsi, la paroisse de **Saint-Charles-Garnier** donnera son nom à la municipalité officiellement créée en 1966. Missionnaire jésuite, Saint Charles Garnier, arrive à Québec en 1636 afin d'apporter secours aux *Hurons* par la religion. Il finira ses jours martyrisé par les Iroquois, comme plusieurs de ses compagnons et sera canonisé en 1930. Cette paroisse de colonisation du Haut-Pays bas-laurentien prend place dans un décor exceptionnel et les Charlois tirent leur subsistance à la fois de la culture de la terre ainsi que de l'exploitation forestière.

2.10. SAINT-DONAT

La première vocation économique de cette municipalité reposait presque entièrement sur l'exploitation forestière dont témoignent les nombreux vestiges des scieries. De nos jours, c'est l'agriculture qui est devenue l'activité principale de l'endroit. Située au sud de Sainte-Luce, la municipalité de la paroisse de **Saint-Donat** voit son territoire parcouru par la rivière Neigette.

Bien qu'une mission existait déjà à cet endroit en 1863 grâce à Stanislas Drapeau, la municipalité fut établie officiellement en 1869, soit un an après l'érection canonique de sa paroisse dont elle a repris la dénomination. Saint-Donat rappelle le souvenir de l'abbé Gabriel Nadeau, vicaire de Rimouski (1837-842), premier curé de Sainte-Luce (1841-1869) et qui a également desservi Matane, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Donat-de-Neigette et Mont-Louis. Ce rappel vient de l'inversion des syllabes du patronyme concerné : Nadeau devenant Deauna, phoniquement identique à Donat et plus facilement accessible à la sanctification. Quant au bureau postal local, créé en 1875 sous le nom de Saint-Donat et changé en Saint-Donat-de-Rimouski en 1925, il rappelle la municipalité de comté à laquelle il était rattaché et permet d'éviter toute confusion avec la municipalité de Saint-Donat dans la région de Lanaudière. Le gentilé des citoyens de cette municipalité est donatien.

2.11. SAINTE-FLAVIE

Surnommée *Porte de la Gaspésie* par les flaviens pour sa situation en début et en fin du parcours touristique de la péninsule gaspésienne, **Sainte-Flavie** est blottie le long du littoral mitissien. Lieu de villégiature et d'activité agricole, la paroisse de Sainte-Flavie fut érigée canoniquement en 1829 et obtient son statut municipal en 1855. Celle-ci avait toutefois été précédée de la municipalité de **Lepage** créée en 1845 et abolie deux ans plus tard. Cette dénomination rappelle la mémoire d'Angélique-Flavie Drapeau née en 1788 et coseigneuresse de Lepage-et-Thibierge, seigneurie dans laquelle le territoire flavien était compris. Représentées par leur sœur Luce-Gertrude, les dames Drapeau comme elles étaient dénommées respectueusement, ont fait don du terrain sur lequel la première église a été construite. Du même coup, Flavia Domitilla, nièce de l'empereur Domitien et martyre à la fin du 1^{er} siècle, était honorée.

2.12. SAINTE-JEANNE-D'ARC

Sainte-Jeanne-d'Arc, située entre Sainte-Angèle-de-Mérici et La Rédemption, est traversée par les eaux des rivières Mistigouèche et Mitis ainsi que par quelques lacs. La paroisse de **Sainte-Jeanne-d'Arc** fut fondée dans le premier quart du 20^e siècle : elle voit le jour en 1920 et la municipalité de la paroisse deux ans plus tard, lors de l'obtention de son statut officiel. Le nom attribué à la paroisse est tributaire du fait que l'érection canonique correspond à celle de l'année de la canonisation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans, l'une des patronnes de la France. Celle-ci prendra la tête d'une armée, en 1429, pour bouter les Anglais hors de France : après avoir délivré Orléans, elle réussit à faire sacrer Charles VII à Reims. Elle fut capturée par les *Bourguignons* et vendue en mai 1430 à leurs alliés (les Anglais) qui la feront condamner comme hérétique et sorcière : c'est ainsi qu'elle fût brûlée vive à Rouen en 1431. Le territoire a porté tour à tour le nom de **Massé** (rappelant celui d'un rang de l'endroit) et de **Sainte-Croix** (parce qu'une croix avait été plantée en 1920 dans le rang Cabot). Quant à la dénomination du bureau de poste local (1921), Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Matane, marque un certain malaise face à l'appartenance à un territoire. Pour ces raisons et étant donné l'existence d'une municipalité homonyme dans la région du Lac-Saint-Jean, le gentilé *Jeannois-Mitissien* est adopté en 1986

et traduit le lien que les citoyens entretiennent avec la région de La Mitis tout en rappelant l'inclusion de cet espace municipal, jadis, dans la seigneurie de Mitis. D'autre part, il marque le souci d'être clairement identifié.

2.13. SAINTE-LUCE

À l'extrême ouest de La Mitis, un territoire de 70 km² circonscrit la partie *Luceville* du village de **Sainte-Luce-de-Lessard**. Sur le plan religieux, le territoire est d'abord connu à partir de 1829 comme la paroisse de Sainte-Luce. En 1936, le bureau de poste local voit le jour sous un nom identique. Sainte-Luce obtient son statut de municipalité en 1855, après que la municipalité de **Lessard** ait été créée en 1845. Le terme Lessard apparaît afin de souligner le fait que le territoire a déjà été rattaché, en partie, à la seigneurie Lessard. Cette dernière fut concédée, en 1696, à Pierre Lessard et Barbe Fortin par le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny. Joseph Drapeau, armateur et marchand de Québec, avait acquis la seigneurie Lessard en 1790 et l'avait laissée en héritage à sa femme et à ses filles. Les Luçois doivent donc leur gentilé à Luce-Gertrude Drapeau, fille de Joseph Drapeau, épouse de Thomas Casault et l'une des seigneuses lors de l'érection canonique de la paroisse. Cette dernière administrait, au nom des sœurs Angélique-Flavie et Angèle Drapeau, la seigneurie Lepage-et-Thibierge : il semble qu'elle se démarquait de ses sœurs par sa haute intelligence et son grand sens pratique. Il convient de signaler que l'endroit est un lieu de villégiature très recherché pour sa plage reconnue comme l'une des plus belles plages de sable de la région, ce qui lui vaut d'ailleurs d'être désigné populairement sous le nom de **Sainte-Luce-sur-Mer**.

Luceville fut détachée en 1918 de la municipalité de Sainte-Luce dans laquelle elle demeurait enclavée physiquement. Tout comme la municipalité mère, son identification et celle de ses citoyens, les Lucevillois, proviennent du prénom d'une des seigneuses de l'endroit. La dénomination du bureau de poste local «Sainte-Luce-Station» qui date de 1883, reprend le nom de la municipalité à compter de 1917. Puisque les limites municipales sont peu étendues, l'agriculture n'a pu y connaître un développement satisfaisant. Cependant, l'exploitation du bois, surtout à des fins commerciales, assure la prospérité aux habitants. Le regroupement de ces deux entités se fait le 29 août 2001 et, cette nouvelle municipalité a gardé le dénominateur de **Sainte-Luce**.

2.14. SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

Cette municipalité se situe entre Les Hauteurs et Saint-Donat. Vers 1860, les premiers colons s'installent sur le territoire érigé canoniquement en 1873 sous le nom de la paroisse de **Saint-Gabriel-de-Rimouski**. La municipalité créée en 1877 adoptera cette dénomination qu'elle conservera après sa fusion, en 1989, avec la municipalité de **Fleuriault**, établie en 1952. La dénomination du bureau de poste local a subi plusieurs modifications : Saint-Gobert (1878-1884); Fleurian, comprendre Fleuriau (1884-1895) pour adopter la dénomination présente de Saint-Gabriel-de-Rimouski en 1895. Le nom municipal actuel et le gentilé Gabriélois adopté en 1986 rendent hommage à l'abbé Gabriel Nadeau (1808-1869), premier représentant religieux à desservir la paroisse (voir l'explication de la dénomination de Saint-Donat) et celui qui, vers 1867 s'occupe de déterminer le site de la future église.

Quant à Fleuriault, il provient du patronyme qui évoque Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, sieur de Morville (1686-1732) qui a occupé le poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères, de garde des Sceaux (1727-1732) et Ministre de la Justice. Il a obtenu un canton, le canton Fleuriau, proclamé en 1865 et dans lequel les limites de l'ancienne municipalité sont déterminées.

2.15. SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

Située entre Mont-Joli et Sainte-Angèle-de-Mérici, **Saint-Joseph-de-Lepage** se compose d'une dizaine de lacs et constitue l'entrée nord de la vallée glaciaire matapédiennne. Cette municipalité est l'une des premières à se retrancher de la municipalité mère qu'était Sainte-Flavie. Son érection canonique et sa constitution municipale se font en même temps, soit en 1873, par les *lepageois*. Quant au nom des entités civile et religieuse, il provient probablement de l'hommage fait pour le seigneur Joseph Drapeau de la seigneurie Lepage-Thibierge ainsi que pour le charpentier et père de Jésus.

2.16. SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

Le territoire de cette municipalité de paroisse touche les anciennes entités qu'étaient les seigneuries de Mitis et Lepage-et-Thibierge ainsi que le canton de Cabot. Située entre Grand-Métis et Padoue, Saint-Octave-de-Métis est parcourue par les rivières du Petit Mitis et de Mitis. L'endroit compte quelques plans d'eau dont les lacs Roy, Bourgouin, Fortin et Côté. L'érection canonique de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis date de 1855 alors que la constitution municipale fut effectuée qu'en 1908 par les métissiens. Précédemment, la municipalité de **Métis** couvrant Grand-Métis, Métis-sur-Mer et Saint-Octave-de-Métis voit le jour en 1845 et fut abolie deux ans plus tard. De ce territoire municipal sera détaché, en 1897, le village de Petit-Métis, devenu Métis-sur-Mer. Par la suite, survient un nouveau détachement de territoire (1908) pour créer la municipalité de **Saint-Octave-de-Métis**. La partie initiale du territoire, Grand-Métis, n'établira jamais de paroisse religieuse à l'intérieur de ses nouvelles limites territoriales. Les premiers pionniers à s'installer à Saint-Octave-de-Métis arrivent vers 1840 et proviennent pour la plupart des municipalités de Kamouraska, Rivière-Ouelle, Saint-Denis, Sainte-Hélène et Saint-Philippe. Le terme *Saint-Octave* a également été retenu pour identifier le bureau de poste créé en 1864. Cette dénomination de Saint-Octave-de-Métis évoque le souvenir de monseigneur Joseph-Octave Plessis, onzième évêque de Québec (1806 à 1825). Son saint patron serait un soldat martyrisé à Turin au IV^e siècle.

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'étude de l'aspect socio-économique¹ d'un milieu aide à mieux expliquer certains phénomènes et, dans le cas qui nous préoccupe, à expliquer les liens entre la population mitissienne et leurs habitudes culturelles. Ces liens seront mieux définis, entre les statistiques ici mentionnées et celles issues des questionnaires aux citoyens et les habitudes culturelles de ces derniers, à la section *Identification* du sous-point *Citoyens et citoyennes*.

1. SCOLARITÉ

Sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus, 52.6 % de la population possède un niveau de scolarité égal ou supérieur à un cinquième secondaire². Le trois quarts des personnes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires sont âgées entre 20 et 64 ans³. De plus, nous observons que seulement 64.7 % des jeunes, âgés entre 15 et 24 ans, fréquentent l'école sur une base à temps plein ou à temps partiel et le taux de décrochage est de 2 % plus élevé que la moyenne québécoise. Cette situation générale énonce des signes de sous-scolarisation qui peuvent nuire au développement de la collectivité et à son épanouissement culturel. De plus, la situation influence directement les éléments qui suivent.

2. REVENU

Le revenu moyen familial dans La Mitis se situe à 39 516 \$, comparativement à 49 261 \$ à l'échelle du Québec. En 1998, le Bas-Saint-Laurent se situait au 16^e rang des 17 régions du Québec étudiées quant au revenu moyen total. Quant à la répartition globale des revenus, elle va comme suit : les revenus d'emplois comptent pour 62.2 %; les transferts gouvernementaux représentent 27 % des revenus totaux; et 10.8 % proviennent de revenus de placement. Cette situation découle de plusieurs éléments dont la scolarité et la structure de l'emploi.

3. SECTEURS ÉCONOMIQUES

La structure de l'emploi comprend plusieurs composantes. Tout d'abord, le taux d'activité dans la MRC de La Mitis est de 55 % alors que le taux de chômage est de 18.4 %, soit l'un des plus élevés dans le Bas-Saint-Laurent et ce, principalement chez les plus jeunes. De plus, il est important de se rappeler qu'entre 1971 et 1991, la situation de l'emploi dans La Mitis a été d'une stabilité rare dans un milieu où le contexte économique est davantage axé sur l'exploitation des ressources naturelles et où les emplois sont souvent saisonniers. Le total des emplois mitissiens se subdivise en trois secteurs économiques décrits ici sommairement.

¹ Les données relatives à ce thème proviennent du recensement 1996 de Statistiques Canada et du document d'Emploi-Québec de 1998.

² Dans ces calculs, les données incluses concernent les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et d'écoles de métiers ainsi que ceux qui ont fréquenté ou obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires.

³ Institut de la statistique du Québec, Coup d'œil régional, 2000.

Le secteur primaire détient environ 9.6 % des emplois mitissiens, ce qui s'avère être plus important que le taux régional qui lui se situe autour de 8.4 %. L'importance du secteur primaire sur un territoire est souvent associée à un faible taux d'activité. Dans La Mitis, le secteur est dominé principalement par l'agriculture (fermes laitières et d'élevage ovin) ainsi que par la foresterie (pépinière et aménagement forestier).

Quant au secteur secondaire, il totalise 15.4 % des emplois, alors que pour le Bas-Saint-Laurent il est de 16.7 %, et gravite principalement autour de l'activité manufacturière soit la transformation du bois, des aliments et des métaux.

Finalement, le secteur tertiaire totalise 74.7 % des emplois du territoire. Ce taux est semblable à celui du Bas-Saint-Laurent. Mais contrairement à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, ce n'est pas le commerce de détail qui caractérise ce secteur mais bien l'ensemble des services gouvernementaux du territoire tels que l'*Institut Maurice-Lamontagne*, le centre hospitalier, l'aéroport régional ainsi que des services rattachés au tourisme.

Des différences géographiques et socio-économiques caractérisent les municipalités et afin de mieux cerner ces différences, un indice de développement a été attribué à chacune des municipalités de La Mitis. La réalité socio-économique qu'elle représente se compose de différents aspects et démontre que certaines familles et municipalités doivent faire face à des contextes difficiles, ce qui influence directement l'offre et les habitudes culturelles observées sur le territoire mitissien.

Tableau 3
CLASSEMENT DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA MITIS SELON UN INDICE DE DÉVELOPPEMENT

Municipalités	Indice de développement	Population 1996	Variation de population 1991-1996	Rapport emploi/population	Population de 1 an et + ayant un niveau scolaire inférieur à une 9 ^e année	Taux de chômage	Revenu des familles provenant de transfert	Fréquence des unités à faible revenu	Revenu moyen des familles
La Rédemption	-13.08	562	-3.27 %	27.40 %	47.06 %	32.40 %	52.40 %	29.30 %	24 556 \$
Saint-Charles-Garnier	-13.07	337	-9.65 %	26.10 %	40.43 %	33.30 %	47.90 %	32.60 %	25 243 \$
Sainte-Jeanne-d'Arc	-12.95	371	0.54 %	38.70 %	35.48 %	20.00 %	59.60 %	48.10 %	19 253 \$
Price	-8.45	1916	-2.34 %	35.10 %	35.45 %	22.10 %	38.30 %	32.30 %	28 009 \$
Padoue	-8.43	296	-10.84 %	37.20 %	22.73 %	26.10 %	42.20 %	28.80 %	26 048 \$
Métis-sur-Mer (Les Boules)	-0.31	311	-11.72 %	61.8 %	31.43 %	0.00 %	0.00 %	0.00 %	0 \$
Les Hauteurs	-6.97	636	-8.62 %	39.80 %	28.85 %	27.30 %	32.80 %	30.30 %	34 279 \$
Sainte-Angèle-de-Méridi	-6.52	1162	-0.51 %	34.80 %	29.21 %	26.70 %	36.20 %	22.60 %	29 255 \$
Saint-Gabriel	-5.60	1223	0.66 %	40.10 %	32.98 %	23.80 %	35.70 %	22.90 %	33 145 \$
Saint-Octave-de-Métis	-3.76	575	-1.71 %	34.10 %	23.86 %	28.60 %	31.60 %	16.20 %	40 930 \$
Saint-Donat	-2.25	812	6.84 %	45.50 %	25.76 %	18.70 %	30.40 %	20.00 %	33 239 \$
Mont-Joli (Saint-Jean-Baptiste)	-2.31	6267	0.03 %	48.40 %	22.14 %	16.30 %	24.40 %	27.10 %	32 889 \$
Grand-Métis	0.34	759	1.2 %	51.70 %	26.27 %	15.30 %	18.30 %	19.30 %	41 406 \$
Sainte-Flavie	-1.08	276	-3.83 %	39.00 %	21.95 %	15.80 %	25.30 %	8.80 %	34 931 \$
Sainte-Flavie	3.12	920	5.87 %	58.60 %	22.29 %	11.70 %	20.40 %	9.20 %	40 495 \$
Saint-Joseph-de-Lepage	3.34	587	-0.51 %	49.40 %	18.82 %	12.50 %	17.60 %	4.00 %	44 621 \$
Sainte-Luce (Luceville)	4.60	1419	7.50 %	56.60 %	14.61 %	15.10 %	17.60 %	6.10 %	43 433 \$
Sainte-Luce (Luceville)	0.37	1421	1.57 %	51.60 %	20.93 %	14.10 %	25.20 %	15.30 %	37 722 \$
Moyenne québécoise			3.26 %	50.60 %	24.63 %	15.01 %	22.59 %	18.17 %	38521

Source : Ministère des Régions/Politique nationale de la ruralité 2002.

ÉTAT DE SITUATION DU SECTEUR CULTUREL DANS LA MITIS

IDENTIFICATION

Cette partie repose principalement sur les informations recueillies à l'aide des différents questionnaires. Afin de mieux cerner les caractéristiques des répondants, voici une brève mise en contexte pour chacun des types de répondants aux questionnaires envoyés, à l'exception de celui des municipalités.

1. ENTREPRISES ET ORGANISMES CULTURELS

Les entités qui ont répondu aux questionnaires *ENTREPRISES ET ORGANISMES CULTURELS* se divisent en deux catégories bien distinctes : *organismes à but non lucratif* et *entreprises à but lucratif* (voir tableau 4). Nous comptons aussi deux associations sans charte et une entité répondante qui n'entre pas dans ces catégories puisqu'elle œuvre au sein d'un programme d'étude offert par la polyvalente *Le Mistral*. Ces entreprises et organismes culturels sont récents : seulement sept ont été fondés entre 1970 et 1990 et les 10 autres après 1993.

Tableau 4

RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISMES CULTURELS EN FONCTION DES SECTEURS CULTURELS

	Entreprises	Organismes	TOTAL
Arts médiatiques	1	0	1
Arts de la scène	1	2	3
Arts visuels	1	4	5
Littérature	1	0	1
Métiers d'art	1	0	1
Patrimoine	2	2	4
Multidisciplinaire	0	2	2
TOTAL	7	10	17

La force principale mentionnée par les répondants concerne le produit/service : il est de qualité, original, unique, stable et ce, grâce à l'expertise et à la polyvalence des personnes en place. De plus, la notoriété, l'aspect géographique (emplacement et territoire couvert) ainsi que le soutien dont bénéficient les entités et les partenariats sont également indiqués à titre de force.

Quant au principal point faible indiqué, il concerne le financement et ce, plus particulièrement au niveau de la réalisation des produits, du maintien des ressources humaines ainsi que de l'acquisition et de l'entretien des équipements. Le manque de bénévoles est souligné de même que la clientèle limitée, le concept d'achat local à développer, le peu d'infrastructures, le besoin d'aide au niveau du marketing et de la promotion.

2. ARTISTES

Nous incluons dans le terme **ARTISTE** toute personne pratiquant une ou plusieurs disciplines artistiques tels que les artisans et les écrivains.

Nous constatons que les artistes se divisent équitablement en deux groupes qui consacrent leur temps, soit à la pratique à temps plein¹ ou pendant leur loisirs². Il est à noter que ceux qui y travaillent à temps plein proviennent majoritairement du secteur des arts visuels. Quant à savoir s'il s'agit d'artistes professionnels reconnus selon les lois, cinq disent en être et 11 ne considèrent pas en faire partie.

La majorité des artistes (10) n'exerce pas une activité professionnelle en parallèle. Quant aux six autres, ils ont un travail indépendant, dont l'un exerce une profession reliée à la culture. Les artistes font majoritairement des interventions et des activités en production, création/interprétation ainsi qu'en diffusion. La formation demeure une activité de dernier choix, soit par un manque d'intérêt de la part des artistes, soit par un manque de clientèle. Le nombre d'activités va en diminuant selon ces secteurs culturels : les arts visuels, la littérature ainsi que les arts de la scène et cette diminution est davantage marquée en ce qui concerne les métiers d'art, le patrimoine et l'histoire ainsi que le cinéma et les arts médiatiques.

3. CITOYENS ET CITOYENNES

Quatre catégories importantes ont été créées pour les fins de l'analyse de ces questionnaires : les femmes de 35 ans et moins, celles de plus de 35 ans et le total des femmes; les hommes de 35 ans et moins, ceux de plus de 35 ans; et finalement, le total des hommes et des femmes. Cette approche a permis de voir si des différences existent entre l'âge, le sexe et les habitudes culturelles des citoyens.

¹ Plus de 76 % de leur temps est investi dans la pratique.

² Moins de 25 % de leur temps est investi dans la pratique.

Tableau 5
RÉPARTITION EN ÂGE ET EN SEXE DES RÉPONDANTS DU QUESTIONNAIRE

	Femmes		Hommes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
35 ans et moins	45	22.4 %	21	10.4 %
Plus de 35 ans	73	36.3 %	52	25.9 %
Réponses incomplètes	1	0.5	1	0.5
Total	119	59.2 %	74	36.8 %

Les hommes de 35 ans et moins ainsi que la majorité des répondantes féminines proviennent de Mont-Joli. En ce qui concerne les hommes de plus de 35 ans, ce sont principalement des citoyens de Sainte-Jeanne-d'Arc qui ont répondu. Dans une toute autre approche, nous calculons la provenance des répondants au prorata de la population de chacune des municipalités, ce qui fait que Sainte-Luce obtient le plus haut taux de citoyens qui ont répondu au questionnaire (3.67 %). Elle est suivie par Saint-Octave-de-Métis (2.71 %) et de La Rédemption (2.24 %).

Deux niveaux de scolarité ressortent de manière marquante et ce, sans égard pour le sexe des répondants. Le premier correspond aux études secondaires (29 %) démontrant l'importance des répondants encore aux études au secondaire. Le second correspond aux études universitaires (28 %) associées majoritairement aux répondants de plus de 35 ans. Il ne faut pas oublier que les personnes possédant un diplôme universitaire dans La Mitis correspondent à 9 % de la population totale (voir la section «scolarité», page 29). Il est donc facile d'en conclure que les personnes ayant des études supérieures sont davantage touchées par la culture et celles-ci étaient déjà plus sensibles à la cause puisqu'elles ont répondu en majorité au questionnaire.

Près de 50 % des répondants ont un revenu annuel de moins de 30 000 \$. Il faut remarquer ici qu'un nombre important d'élèves a répondu qu'ils gagnaient moins de 15 000 \$ par année, ce qui diminue les revenus annuels d'ensemble. Quelques-uns ont quand même indiqué un revenu familial, ce qui nous porte à croire que les autres catégories d'âge n'ont pas nécessairement indiqué un revenu personnel dans cette section. Ce portrait correspond à celui vu précédemment dans la section «revenu», qui indique les bas revenus des ménages des mitissiens. Les gens à faible revenu sont reconnus pour avoir des habitudes culturelles limitées et c'est probablement ce qui explique, en partie, le faible taux de participation aux activités de La Mitis.

CARACTÉRISTIQUES DE LA CULTURE MITISSIENNE

Cette section du document se veut un portrait actualisé de la situation culturelle dans La Mitis. Une définition des différents secteurs culturels est amenée ainsi qu'une mise en contexte des différents thèmes abordés pour La Mitis. À ce stade, nous trouvons important de bien définir¹ les différences entre la pratique professionnel et amateur, puisqu'il en sera question régulièrement tout au long de cette analyse :

Pratique de type professionnel

La pratique artistique de tout artiste qui crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et offre des services, moyennant rémunération, à titre de créateur, d'auteur, d'interprète, de producteur ou de diffuseur. Nous entendons par exercer une activité professionnelle² un artiste ou un artisan qui consacre ou souhaite consacrer à sa discipline la majeure partie de son temps de travail ou qui en tire ou souhaite en tirer la majeure partie de ses revenus.

Organisme professionnel

Organisme à but non lucratif dont les membres sont majoritairement des artistes ou des professionnels.

Pratique de type amateur

L'expression artistique pratiquée librement, c'est-à-dire en dehors de toutes contraintes scolaires ou professionnelles. Cette pratique peut, à la rigueur, être de très haut calibre et mener éventuellement à la pratique professionnelle.

Organisme amateur

Association dont les membres s'adonnent à la pratique de type amateur.

¹ Ville de Gatineau, 2003.

² Conseil québécois des ressources humaines en culture, 2004.

1. SECTEURS CULTUREL

1.1. ARTS MÉDIATIQUES

Ce secteur culturel concerne les pratiques indépendantes du cinéma, de la vidéo, des nouveaux médias et de l'art audio et sonore réalisés dans une perspective de recherche artistique et de démarche d'auteur.

Ce domaine plus récent est souvent incorporé à d'autres secteurs culturels, surtout celui des arts visuels, de sorte que nous possédons peu d'informations statistiques aux échelles régionale et nationale qui pourraient nous aider à mieux définir ce secteur.

Dans La Mitis, les arts médiatiques sont en émergence et se démarquent principalement par la présence de maisons de production telles que *Magi'cam* et *Imagine*, dont les vocations sont complémentaires. De plus, nous notons la présence d'un studio d'enregistrement privé et d'un concepteur sonore. Il s'agit d'une activité très souvent associée au domaine du privé puisqu'il requiert un équipement spécialisé et à la fine pointe de la technologie.

Tableau 7
GRILLE DE DIAGNOSTIC
SECTEUR CULTUREL DES ARTS MÉDIATIQUES

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none">• Studio d'enregistrement privé et maisons de production (vidéo).	<ul style="list-style-type: none">• Méconnaissance de leur existence et de leur mandat respectif.		<ul style="list-style-type: none">• Attestation en scénarisation à l'UQAR au département des Lettres;• <i>Paraloeil</i> à Rimouski.

1.2. ARTS DE LA SCÈNE

Regroupement des activités issues des arts traditionnels ou populaires et conçues dans le but d'être interprétées devant des spectateurs, dans un lieu approprié, avec ou sans droits d'entrée. Les arts de la scène sont composés de la danse, de la musique, du théâtre et des variétés.

Selon le rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec¹, sept variables influencent le comportement des personnes sur leurs habitudes de sorties : l'âge, le sexe, le contexte familial, le contexte socioprofessionnel, les revenus du ménage ainsi que la taille de la municipalité de résidence et la proximité d'une municipalité d'importance.

Au Québec, tout comme dans La Mitis, les arts de la scène représentent un secteur culturel de plus en plus populaire, surtout en ce qui a trait au cinéma, aux spectacles et au théâtre. Plus particulièrement, notre étude du territoire mitissien dénote que ce secteur culturel est davantage représenté par la division musique et, principalement, son aspect formation. Cette situation peut s'expliquer du fait que nous comptons un organisme professionnel majeur, soit *L'École de musique du Bas-Saint-Laurent*. Quant à l'école secondaire *Le Mistral*, elle offre une spécialisation «Arts-Études» avec deux volets : guitare et harmonie.

Nous retrouvons également une dynamique en ce qui concerne le théâtre amateur. Une troupe est rattachée à chacune des municipalités suivantes : La Rédemption, Saint-Donat, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Sainte-Luce et Saint-Octave-de-Métis. Et ce, sans compter la tradition de théâtre scolaire de la polyvalente de Mont-Joli et la ligue d'improvisation.

C'est à Saint-Gabriel-de-Rimouski qu'est concentré un événement spécial (le Festival Country-Western) et la diffusion de spectacles avec des artistes professionnels par l'organisme *Sports-Arts* (qui lui n'est pas reconnu comme diffuseur professionnel). Quant au développement de spectacles musicaux, une amorce s'effectue du côté de Saint-Octave-de-Métis avec la *Fabrique* et le *Comité de loisirs*. Il est à noter que quelques autres spectacles professionnels et amateurs sont offerts sporadiquement sur le territoire. De plus, le CLAC offre de la diffusion de spectacles et d'événements sur l'ensemble du territoire.

Malgré cet intérêt de la population pour ce secteur culturel, nous constatons le peu de production, de diffusion ainsi que de diversification de l'offre et ce, principalement en ce qui touche les spectacles professionnels et l'absence d'équipements aptes à les accueillir. De plus, nous notons l'absence d'ateliers en danse et, selon la majorité des répondants de notre étude, de salle de cinéma. Quant aux investissements que font les sociétés d'États du Québec dans le secteur des arts de la scène, environ 10 % des sommes sont réparties pour l'ensemble des régions alors que les 90 % restant sont distribués entre Montréal et Québec.

¹ Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques de la Bibliothèque du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1997.

Tableau 6
GRILLE DE DIAGNOSTIC
SECTEUR CULTUREL DES ARTS DE LA SCÈNE

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Formation scolaire primaire et secondaire; • École de musique professionnelle; • École de chant; • CLAC, diffuseur multidisciplinaire. 			<ul style="list-style-type: none"> • Programmation culturelle en milieu scolaire; • Possibilité de développement avec l'École de musique du Bas-Saint-Laurent.
<ul style="list-style-type: none"> • Quelques professionnels (conteurs, musiciens, concepteurs sonores, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de gérants d'artistes. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accessibilité à de nouveaux marchés est ardue. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt des clientèles aux spectacles des arts de la scène; • Intérêt des clientèles à des spectacles professionnels; • Offre culturelle intéressante (spectacles d'humour, de musique, de théâtre, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'activités reliées aux arts de la scène; • Peu de spectacles de type professionnel; • Aucun diffuseur reconnu; • Niveau de risque élevé pour la présentation de spectacles (concurrence, achalandage, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminue l'intérêt des citoyens pour les activités mitissiennes et ce, au profit de Rimouski; • Diminue l'implication des organismes dans la réalisation de spectacles. 	<ul style="list-style-type: none"> • ROSEQ; • Lieux et organisations déjà impliqués dans la diffusion de spectacles.
<ul style="list-style-type: none"> • Théâtre amateur; • Tradition de théâtre scolaire au secondaire; • Chorale amateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Caractère aléatoire de la programmation des troupes de théâtre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à maintenir le public, de l'accrocher. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité du Cégep de Rimouski qui offre une formation en théâtre; • Démarches du milieu pour la mise en place d'un événement majeur.
<ul style="list-style-type: none"> • Grand nombre de gens qui pratiquent la danse sociale comme loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun organisme voué à la danse; • Aucune ressource professionnelle en danse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminue les chances des jeunes à découvrir cet art et d'en faire un choix de vie; • Diminue les possibilités de pratiquer ce loisir pour les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de l'École de danse <i>Quatre-temps</i>.

1.3. ARTS VISUELS

La production d'œuvres originales issues de la recherche ou de l'expression unique, ou de la production d'exemplaires en nombre limité. Les domaines d'expression qui composent les arts visuels sont la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, l'illustration, les arts textiles, la photographie, la bande dessinée, l'installation, la performance, l'art «in situ» ou toute autre forme de même nature.

Toujours selon le rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec¹, les variables qui influencent le comportement des personnes sur leurs achats d'œuvres d'art (et de métiers d'art) sont, en ordre d'importance : la scolarité, le contexte socioprofessionnel, les revenus du ménage, la taille de la municipalité de résidence et la proximité d'une municipalité d'importance et, finalement, l'âge. Le sexe et le contexte familial semblent avoir très peu d'influence sur ce type de comportement.

Bien que cette étude estime que 12 % de la population québécoise a fait l'acquisition d'une œuvre, il suffit de se référer à la section précédente, *Aspects socioéconomiques*, pour en déduire que la capacité d'achat des mitissiens est relativement plus faible. Le nombre de touristes qui se procurent des œuvres durant leur séjour peut diminuer l'impact de cette lacune (voir tableau 8). Il faut aussi noter que le secteur des arts visuels est l'un des plus dynamiques, surtout dans la discipline peinture et ce, tant au niveau professionnel qu'amateur. Le groupe *Alizarin*, la *Route des arts*, *Les Murmures de la Ville*, le *Centre d'art Marcel Gagnon*, les nombreuses galeries-boutiques mitissiennes et les peintres indépendants sont des témoins de cette effervescence. De plus, le Festival international de jardins, unique au Canada, offre une programmation diversifiée.

Tableau 8
TYPES DE REVENUS DES ARTISTES MITISSIENS EN 2003 ET LEUR IMPORTANCE²

Type de revenu	Proportion
Vente et cachet/salaire	78.9 %
Subventions/bourses	5.3 %
Mécénat	5.3 %
Prêt	5.3 %
Argent personnel	5.3 %

¹ Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques de la Bibliothèque du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1997.

² Information issue de la cueillette de données de la MRC de La Mitis, 2003.

Tableau 9
GRILLE DE DIAGNOSTIC
SECTEUR CULTUREL DES ARTS VISUELS

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de personnes pratiquant un loisir culturel; • Quelques professionnels (photographes, peintres, sculpteurs, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'artistes en art contemporain. 	<ul style="list-style-type: none"> • La population et les artistes confondent les statuts, ce qui peut nuire au développement de la discipline. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité du Cégep de Rimouski qui donne une formation en arts visuels. • Proximité du Cégep de Matane qui donne une formation en photographie.
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de groupes composés de professionnels et d'amateurs; • Visibilité et notoriété de ce secteur culturel; • Présence d'événements importants : au niveau local au niveau international et qui se démarquent par leur caractère unique (ex : Festival international de jardins); • Intérêt des clientèles pour les expositions; • Plusieurs galeries-boutiques privées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mission et offre semblables des artistes, organismes et entreprises de ce secteur (peinture); • Peu de lieux d'exposition publics; • Le Festival international de jardins offre peu de retombées socioéconomiques dans le milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les autres formes d'arts visuels, telles que la sculpture, la photographie, etc., ont moins de visibilité; • La reproduction d'un même type de produit nuit au développement de la discipline; • Les artistes ont de la difficulté à avoir accès à des lieux d'exposition publics dans La Mitis; • il n'y a aucune salle d'exposition reconnue sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre culturel du Vieux Presbytère de Sainte-Flavie; • Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers; • Centre Art et Nature; • Pointe Mitis et la sculpture de Bill Vazan; • Démarches du milieu pour le développement de projets de diffusion en arts visuels.
	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de diffusion dans des galeries professionnelles en dehors de la région (reconnaissance, frais encourus, etc.); • Peu de gérants d'artistes dans le secteur des arts visuels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour les artistes de percer le marché à l'extérieur de La Mitis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau d'agents de développement culturel du Québec.

1.4. LITTÉRATURE

Le domaine des lettres comprend l'apprentissage, la création et la traduction d'œuvres littéraires relevant de l'imaginaire ou ayant une finalité esthétique et nécessitant des actions de recherche, d'information, de création, d'écriture, d'édition et de lecture : le roman, le conte, la nouvelle, l'œuvre dramatique, la poésie, l'essai et toute œuvre écrite de même nature. De plus en plus fréquemment, la création littéraire le monde de l'édition (maisons d'édition, périodiques culturels, librairies, salons du livre, etc.) et les bibliothèques publiques, membres du Centre régional de services aux bibliothèques publiques(CRSBP), scolaires et spécialisées sont regroupés ensemble.

Au Québec, les auteurs, rédacteurs et écrivains représentent 4.7 % des effectifs des professions en culture et 0.1 % de la population active¹. Ce qui représenterait, en théorie, un nombre d'environ 24 auteurs, rédacteurs et écrivains pour le territoire mitissien. Si ce nombre de praticiens est réaliste pour La Mitis, de ces derniers très peu ont publié par l'entremise d'une maison d'édition reconnue par la *Société de développement des entreprises culturelles* (SODEC). Le manque de ces entreprises dans la région immédiate n'est pas étranger à cette situation.

La lecture est l'activité et le loisir préféré des Québécois : environ 33 % de la population fréquente les bibliothèques municipales² et un 4 % additionnel fréquente les bibliothèques spécialisées telles que celle de l'*Institut Maurice-Lamontagne*. Le rapport indique également que cette fréquentation est plus grande lorsque le niveau de scolarité est plus élevé mais qu'elle diminue avec l'âge. Les principales raisons qui incitent les gens à devenir utilisateurs d'une bibliothèque sont, en ordre d'importance : l'économie, le divertissement, les études ou le travail, l'intérêt particulier et les périodiques. Au Bas-Saint-Laurent, 88,3 % de la population est desservie par les réseaux de bibliothèques en place³.

De plus, l'organisme majeur mitissien d'intervention et de diffusion littéraire est le *Carrefour de la littérature des arts et de la culture* (CLAC) dont l'expertise et la constance de ses actions sont bien connues du milieu. Cet organisme est producteur et diffuseur et s'assure de couvrir l'ensemble du territoire par la tenue de sa *Tournée d'auteurs et d'artistes* permettant à des jeunes de toutes les municipalités d'avoir accès à des artistes. Les *Thés littéraires* et *Des mots sur les planches* sont également des événements offerts par le CLAC.

¹ Institut de la statistique du Québec, 2004.

² Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques de la Bibliothèque du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1997.

³ Les Arts et la Ville, 2004.

Tableau 10
GRILLE DE DIAGNOSTIC
SECTEUR CULTUREL DE LA LITTÉRATURE

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de bibliothèques du territoire (12) dont 90 % sont membres du CRSBP (Centre régional de services aux bibliothèques publiques); • Une autonome; • Une institutionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre municipalités dépourvues de bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès des citoyens à la littérature. 	<ul style="list-style-type: none"> • CRSBP.
<ul style="list-style-type: none"> • Deux bibliothèques du territoire bénéficient d'une entente avec le milieu scolaire. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de bénévoles actifs dans ces organisations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'employés <i>disponibilisés</i> par la municipalité pour le fonctionnement de la bibliothèque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement des bénévoles; • Le problème de l'expertise et de la stabilité nécessaire à la gestion des bibliothèques sont difficiles à résoudre par les bénévoles seuls. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Entité dynamisante et importante dans les municipalités; • Aspect multidisciplinaire des bibliothèques municipales; • Augmentation du % d'abonnés des bibliothèques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'heures d'ouverture des bibliothèques; • Diminution du nombre de prêts dans les bibliothèques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un lieu si structurant pour une municipalité et qui n'offre que peu de temps d'accessibilité rend son impact moindre dans le milieu et dé motive la clientèle à le fréquenter. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet pilote du CLAC en concertation avec Réseau Biblio et le réseau scolaire.
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion que met la Ville-Centre sur les activités offertes à sa bibliothèque. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'auteurs; • Maison d'édition. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'auteurs reconnus; • Aucune maison d'édition reconnue par la SODEC parce que les mêmes critères sont appliqués ici et à Montréal. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour les auteurs de la relève à percer le monde de l'édition « officiel et reconnu ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche du milieu pour créer un site Web consacré aux auteurs du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine.
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une librairie agréée et offrant le service des <i>Publications du Québec</i>; • CLAC, producteur et diffuseur. 			<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'extension pour la <i>Tournée d'auteurs et d'artistes</i> du CLAC dans La Matapédia.

1.5. MÉTIERS D'ART ET ARTISANAT

Par métiers d'art, nous entendons la production d'œuvres originales uniques, ou d'un nombre limité d'exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière.

L'artisanat touche les savoirs et les savoirs-faire artisanaux issus d'un héritage de techniques. Les personnes qui les pratiquent perpétuent des traditions.

La production artisanale mitissienne est variée : nous retrouvons un sculpteur/ébéniste, une ébéniste, une chapelière, une sculptrice/céramiste, un forgeron, deux joailliers et une peintre/papériste. De plus, nous comptons un organisme important qui fait partie du réseau des *Économusées* et qui met à profit le savoir-faire de plusieurs tisserands : Les Ateliers Plein Soleil. La majorité des artistes en métiers d'art font partie de la *Corporation des Métiers d'art du Bas-Saint-Laurent*. Ce bassin important d'artisans sur le territoire mitissien est caractérisé par l'originalité et l'unicité de leurs créations. En ce qui concerne l'acquisition d'œuvres, les données mentionnées pour le secteur des métiers d'art sont fondues dans celui des arts visuels (voir page 39).

Quant à l'artisanat, nous constatons que les différents cercles des *Fermières* du territoire sont actifs et présents dans l'ensemble de La Mitis de sorte que nous y retrouvons encore certains savoirs-faire anciens.

Tableau 11
GRILLE DIAGNOSTIC
SECTEUR CULTUREL DES MÉTIERS D'ART ET ARTISANAT

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'artisans professionnels (ébénistes, sculpteurs, chapelière, forgeron, céramiste, joailliers, peintre-papériste, etc.); Atelier Plein Soleil. 	<ul style="list-style-type: none"> Méconnus du milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'encouragement et d'achat des produits offerts par ces artisans; Obligation de trouver un marché hors de La Mitis; Danger de délaisser la pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent.
<ul style="list-style-type: none"> Cercles des Fermières actifs et présents sur tout le territoire; Fabrication d'artisanat selon des techniques anciennes. 	<ul style="list-style-type: none"> Perception négative populaire; Qualité discutable de certains produits; Certains objets d'artisanats moins originaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de pièces d'artisanats et désintéressement à en confectionner; Perte des savoirs et des savoirs-faire. 	

1.6. PATRIMOINE

Le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération. Le patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories (patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, artistique, archivistique, etc.) des thèmes (patrimoine résidentiel, industriel, religieux, etc.), des biens et des territoires protégés.

Nous trouvons sur le territoire quelques personnes ou associations qui oeuvrent dans ce secteur dont les expertises et collections sont souvent complémentaires. Il est ici question des comités du patrimoine (4), des historiens, des spécialistes, des collections privées, du club de paléontologie, du *Musée de la Neufve-France*, du *Centre Chouin'art*, l'*Économusée du tissage* et des collections des Jardins de Métis et des Ateliers Plein Soleil, etc.

Quant aux municipalités et à la MRC de La Mitis, leurs principales interventions touchent le patrimoine, et plus particulièrement le patrimoine bâti. Cette situation s'explique par le fait que la législation actuelle (*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la *Loi sur les biens culturels du Québec*) leur permet une plus grande autonomie à ce niveau. C'est ainsi que nous avons vu apparaître des inventaires sur l'architecture ancienne, des Plans d'intégration et d'intervention architecturales (PIA), de nouveaux règlements municipaux, et autres qui permettent la conservation des éléments bâtis d'intérêt patrimonial. De ces actions ont découlé certaines restaurations très intéressantes visant la récupération ou le changement de vocation de certains édifices tout en leur conservant leur identité patrimoniale.

De plus, le patrimoine religieux s'avère important du fait que les différentes instances décisionnelles du diocèse ont été historiquement significatives pour les arts et la culture dans la région. Notons l'église de Sainte-Luce comme composante importante de ce patrimoine du fait qu'elle est le seul bien classé par le gouvernement selon la *Loi sur les biens culturels du Québec*.

Tableau 12
GRILLE DE DIAGNOSTIC
SECTEUR CULTUREL DU PATRIMOINE

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Quelques centres d'interprétation et de mise en valeur patrimoniale (Club de paléontologues amateurs du BSL, Musée de la Neufve-France, Centre Chouin'art, Grange à dime, etc.); • Jardins de Méfis sont reconnus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec comme «institution muséale» et par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada; • Site archéologique du Mont-Comi et autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de lieux muséologiques; • Peu de mise en valeur des collections en regard des standards actuels de la muséologie; • Mauvaises conditions de conservation; • Faible ancrage et reconnaissance dans le milieu des acquis; • Peu d'accessibilité et de retombées pour le milieu; • Grande faiblesse de la mise en valeur des sites archéologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration et perte de collections; • Désintérêt des centres d'interprétation à leur mission; • Peu de moyens de prendre connaissance de notre identité et de notre histoire; • Privatisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Différents organismes spécialisés ayant leurs sièges sociaux à l'extérieur de La Mitis; • Démarches du milieu afin de mettre en place des centres d'interprétation; • Projet de «réserve commune» du Musée régional de Rimouski.
<ul style="list-style-type: none"> • Quelques éléments sous la <i>Loi sur les Biens culturels</i> (ex : Église de Sainte-Luce); • PIA mis en place par certaines municipalités; • Début de sensibilisation au patrimoine bâti; • Inventaire des bâtiments anciens de La Mitis; • Participation de la MRC de La Mitis aux <i>Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent</i>; • Quelques restaurations respectueuses notoires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les lieux à caractère patrimonial ainsi que les lois et les règlements qui les concernent sont méconnus et mal appliqués par les responsables municipaux; • Faible sensibilisation de la population et de certains intervenants (perception négative des bâtiments abandonnés, négligés et manque d'intérêt pour leur prise en charge); • Peu d'actions de protection du bâti ancien et du patrimoine; • Impacts négatifs du programme <i>RénoVillage</i> sur les maisons de construction ancienne du territoire; • Absence de mise en valeur du phare et des ponts (Bélanger et Bergeron); • Aucun encouragement du municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation, parfois irréversible, du patrimoine bâti et perte d'éléments architecturaux; • Perte du caractère villageois et des ensembles patrimoniaux; • Perte des témoins des savoirs-faire traditionnels; • Appropriation de bâtiments et d'éléments architecturaux par des entités extérieures menant à un déménagement de ces biens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Mitis; • Proximité du Cégep qui offre la technique en architecture; • Inspecteurs municipaux et Comités consultatifs d'urbanisme (CCU) du territoire; • Différents organismes spécialisés ayant leurs sièges sociaux à l'extérieur de La Mitis.

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel patrimonial de La Mitis; • Livres d'histoires municipales (monographies); • Livres, publications et documents historiques et de mise en valeur réalisés par les gens du milieu; • Chercheurs et historiens; • Comités du patrimoine de certaines municipalités; • Personnes spécialisées dans certains domaines; • Collections privées et d'organismes; • Intérêt pour la généalogie; • Patrimoine religieux; • Église de Saint-Octave-de-Métis possède la meilleure acoustique au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance du potentiel; • Peu de reconnaissance de l'importance du patrimoine, ce qui en fait le parent pauvre du secteur culturel; • Peu de mise en valeur et d'actions de sensibilisation; • Peu d'organismes oeuvrent pour la mise en valeur, la conservation et la diffusion. La majorité de ceux en place sont en mode de survivance; • Manque de ressources spécialisées; • Méconnaissance des collections privées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance de notre histoire et de notre identité; • Perte d'archives et d'objets anciens; • Perte de mémoire collective quant aux différents aspects du patrimoine; • Difficultés à transmettre les savoirs de conservation, de mise en valeur et de diffusion; • Une grande partie du territoire qui ne bénéficie pas de la présence de comités du patrimoine. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de l'UQAR et de son département d'histoire; • Comité du patrimoine de Price dont l'un de ses objectifs est de rallier, sous son action, les biens anciens appartenant au territoire de La Mitis; • Recherches nécessaires pour la réalisation des fresques des Murmures de la Ville; • Objets anciens et recherches des Ateliers Plein Soleil; • Partie de villages anglophones; • Héritage Lower St-Laurence/Héritage Bas-Saint-Laurent; • Inventaire national de la Fondation du patrimoine religieux.
<ul style="list-style-type: none"> • Paysages et leur notoriété. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'outils d'intervention (politique d'affichage, charte du paysage, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des paysages par la perte de son caractère spécifique et identitaire; • Dégradation de la qualité de vie; • Diminution de l'appropriation et de l'utilisation sociale du paysage par les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Mitis; • Proximité de l'UQAR et de son département de géographie; • Ruralys; • Quelques personnes spécialisées; • Démarches du milieu pour mettre en place une école d'été en lien avec l'UQAC; • Université de Montréal • Travaux de Gérard Beaudet et de Gérard Domon; • Parc de la rivière Mitis (expositions et recherches, site Internet, mise en valeur et conservation du patrimoine naturel).
	<ul style="list-style-type: none"> • Le patrimoine immatériel : peu de conservation, de diffusion et de mise en valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte des savoirs-faire traditionnels; • Perte de la mémoire collective. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de l'UQAR et de son département d'histoire; • Artistes intéressés à créer des liens entre leurs pratiques et l'histoire.
	<ul style="list-style-type: none"> • Perte continue, sous forme d'hémorragie, de biens et d'objets matériels vers l'extérieur de notre territoire (brocanteurs). 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'objets anciens dont certains sont d'intérêt mitissien, donc des biens collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comités du patrimoine et le dynamisme particulier de celui de Price (archives, conservation et mise en valeur) et de Sainte-Flavie (consultation en architecture); • Organismes et lieux à vocation muséale; • Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec.

2. MÉDIAS ET COMMUNICATION

Les médias qui couvrent notre territoire semblent plus disponibles et accessibles pour traiter d'éléments relatifs à la culture. En ce qui concerne les médias dont la diffusion est à plus grande échelle, la grandeur du territoire à couvrir et l'ampleur de certains événements, principalement dans les *Villes-Centres*, diminuent l'espace ou le temps disponibles ainsi que l'intérêt d'aborder plus en détail les différents éléments qui composent la culture mitissienne et bas-laurentienne. De plus, nous notons que les organismes qui ont les moyens d'acheter de la publicité dans les médias voient leurs événements ou leurs projets davantage couverts par ces mêmes médias que ceux qui n'ont pas les moyens de faire des placements médiatiques. Il faut aussi prendre en considération l'importance des réseaux et des lobbysmes sur cette dynamique propre au monde des médias qui influencent la vie culturelle de manières différentes. Ainsi, l'étude prouve que plusieurs besoins des intervenants culturels ne sont pas comblés par les médias en place.

Dans une autre perspective, les médias rejoignent le milieu culturel par leur action. À ce titre, il va sans dire que la *Diffusion communautaire de La Mitis inc.*, qui comprend entre autres la *Télévision communautaire de La Mitis*, occupe une place particulière. Il s'agit du principal média à but non lucratif mitissien qui se démarque par sa vocation sociale ainsi que par la spécificité et la qualité de son produit.

Tableau 13
GRILLE DE DIAGNOSTIC
MÉDIAS ET COMMUNICATION

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises et les organismes utilisent principalement les médias et les outils promotionnels qui sont majoritairement consultés par les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible visibilité du milieu culturel auprès de la population via les médias; • Pas de chronique, de calendrier, etc. • Difficultés à faire passer les communiqués de presse; • Faible soutien et collaboration des médias avec le milieu culturel; • Danger de polarisation et de contrôle de l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à atteindre le taux d'achalandage désiré par les organismes; • Méconnaissance de la population envers le potentiel, les ressources et le dynamisme culturel réel de La Mitis; • Organismes importants et activités événementielles en priorité pour les médias. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet du <i>Mouton noir (champs libre)</i>; • Ouverture de certains médias à des projets; • <i>Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent du BSL</i> (site Web, L'Ardoise, portail, etc.); • Télé-Québec; • Capsule de Radio-Canada; • La Vie chez-nous de TVA; • Bonne entente avec les têtes dirigeantes des médias régionaux; • Réseau Biblio.
<ul style="list-style-type: none"> • L'hebdomadaire <i>L'Information</i>; • Qualité des publicités; • Accessible à toute la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • La publicité est prioritaire; • Une seule journaliste pour l'ensemble des sujets à couvrir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à couvrir adéquatement le secteur culturel; • Publicité seulement accessible à ceux qui ont un budget approprié. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Télévision communautaire forte et de qualité; • CKMN-FM accessible pour tous les foyers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-utilisation de la télévision communautaire; • TVM non accessible dans tous les foyers mitissiens; • Personnel restreint et travail exigeant; • Organisme de statut précaire; • Radio communautaire offre des espaces ponctuels pour desservir La Mitis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à couvrir le secteur culturel; • Difficulté pour les personnes à maintenir le rythme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'installer une antenne sur le Mont-Comi; • Seul endroit possible pour des émissions culturelles et artistiques spécifiques.
<ul style="list-style-type: none"> • Journaux municipaux sur la presque totalité du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'information culturelle dans les bulletins municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens ne se voient pas informés sur la vie culturelle de leur propre municipalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines informations d'ordre <i>mrcéennes</i> transmises aux municipalités via <i>Le CLD en direct</i>.
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun répertoire culturel mitissien. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun document mitissien de mise en valeur des intervenants culturels pour les trouver et les connaître. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amorce d'un document privé de référence au CLD de La Mitis.

3. VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

La vie culturelle et artistique de La Mitis est composée, entre autres, de produits et services culturels. De plus, elle verra sa composition influencée par les projets envisagés par le milieu. Chaque élément est déterminant et nécessaire à l'établissement d'une vision globale. Dans le cas qui nous préoccupe, la situation culturelle est considérée comme une amorce dont l'ampleur est encore trop faible.

Tableau 14
GRILLE DE DIAGNOSTIC
VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de la vie culturelle et artistique dans La Mitis (talents, lieux, activités, etc.); • Vie culturelle et artistique plus active dans la <i>Ville-Centre</i> et dans le secteur du <i>Littoral</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • La vie culturelle et artistique de La Mitis est peu diversifiée; • La Vie culturelle et artistique est peu développée dans le <i>Haut-Pays</i>; • La majorité des activités se déroule à Mont-Joli. 	<ul style="list-style-type: none"> • La concentration géographique des activités culturelles nuit à l'accessibilité culturelle et à la vitalité des municipalités du <i>Haut-Pays</i>; • La vie culturelle contribue à l'exode des citoyens et ne constitue pas un élément attractif pour la venue de nouvelles familles. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Emplacement et territoire mitissiens. • L'environnement mitissien est une source d'inspiration et facilite la création; • Proximité de Rimouski. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements toujours nécessaires pour avoir accès à une vie culturelle minimale; • Proximité de Rimouski. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inaccessibilité de citoyens à participer à la vie culturelle due à leur capacité à se déplacer; • Situation qui peut contribuer à faire perdre l'identité mitissienne de l'offre. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Organismes notoires (CLAC, La Route des Arts, les Jardins de Métis, Les Murmures de la Ville, les Ateliers Plein Soleil). 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains organismes sont démunis et désorganisés face à d'autres plus forts et plus développés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilise l'administration des petites entités; • Danger d'homogénéisation de l'offre; • Nombrilisme institutionnalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rayonnement des organismes notoires au niveau régional, national et international; • Synergie et réseautage potentiels.

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de gens pratiquent un loisir culturel; • Le besoin de création des artistes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'artistes professionnels; • Peu de temps réel que peuvent accorder les artistes à la création : le besoin de travailler diminue le temps disponible; • Obligation d'ajuster le produit et service à la clientèle et non au besoin de créer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Affectation de l'offre en création. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité de la mission des entreprises et des organismes culturels dans les secteurs du multidisciplinaire, du patrimoine et des arts de la scène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mission similaire des organismes et des entreprises en arts visuels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre culturelle homogène en arts visuels. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de place pour les arts dans le quotidien du citoyen (stimulation des citoyens). 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue au désintéressement des citoyens par rapport aux arts; • Citoyens peu sensibilisés aux arts. 	
<ul style="list-style-type: none"> • L'offre des activités des artistes, entreprises et organismes culturels se situe principalement en création, production et en diffusion; • Clientèle principalement intéressée à s'impliquer dans des ateliers et des cours; • Importance des activités de loisir culturel et participation des citoyens à celles-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'activités d'initiation offertes par les artistes, entreprises et organismes culturels. Celles qui sont offertes le sont principalement par les écoles secondaires et primaires l'École de musique du BSL et quelques peintres; • Programmation déficiente (ateliers, activités pour les jeunes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre de projets qui ne sont pas basés sur les besoins du milieu contribuera au fait que les citoyens tenteront de répondre à leurs besoins en allant à l'extérieur, créant certaines habitudes et certains préjugés négatifs à l'égard de La Mitis; • L'absence de développement des intérêts et des connaissances culturelles des clientèles est dénotée par la faiblesse de l'offre de formation en loisir culturel. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'heures d'ouverture des bibliothèques. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accessibilité se voit diminuée malgré le fait qu'elle soit un élément fort du dynamisme municipal. 	<ul style="list-style-type: none"> • CRSBP; • Collaboration avec le milieu scolaire.
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'artistes mitisziens sont demandés pour participer à la réalisation d'activités culturelles d'ici pour leur expertise. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance accrue des artistes auprès de la population; • Accentuation de l'idée populaire qu'« Ici, on n'a rien ! ». 	

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation à certaines activités culturelles; • Augmentation de la clientèle totale des organismes et des entreprises culturelles; • Les entreprises et organismes culturels ont une clientèle régionale; • Les municipalités reconnaissent l'importance et l'existence des activités culturelles; • Originalité et innovation des produits et les services culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'achalandage des citoyens aux à l'ensemble des activités culturelles; • Peu d'intérêt de la population à certaines activités; • Faible accessibilité des citoyens aux activités culturelles; • Faiblesse du marché et du nombre de mitissiens; • Achat local à développer; • Clientèles nationale et internationale peu développées; • Peu d'activités visant des clientèles spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de clients en régression. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique culturelle de la MRC de La Mitis; • La concertation possible grâce à la nouvelle gouvernance.
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité et notoriété des entreprises et organismes culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'initiatives du privé; • Difficultés à réaliser les activités voulues par les intervenants culturels, faute de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre culturelle devient peu diversifiée et se compose d'un faible nombre d'activités. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises et les organismes fonctionnent sur une base annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des activités principalement en saison estivale; • Diversification et quantité des activités, des produits et des projets culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre culturelle devient peu diversifiée et se compose de peu d'activités; • Offre culturelle de « masse » : concentrée sur une courte période; • Diminution de l'achalandage : sollicitation d'une clientèle trop restreinte pour un nombre croissant d'organismes et d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre culturelle peut mettre davantage à profit les trois autres saisons de l'année.
	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma, ciné-club. 		<ul style="list-style-type: none"> • Événement du <i>Carrousel en tournée</i> (partenaires : CLAC, Ville de Mont-Joli et CLD de La Mitis); • Démarches du milieu pour la tenue d'un événement cinématographique.

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Portrait culturel et élaboration de la politique culturelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de projets culturels structurants mis en place selon les besoins du milieu; • Orientation et planification de projets culturels à court terme des municipalités : <ul style="list-style-type: none"> - Littoral : soutien des projets des organismes; - Haut-Pays : maintien des activités actuelles; • Aucun réel projet à long terme pour le monde municipal; • Aucune action prioritaire prévue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à offrir un développement culturel structurant et adéquat pour la MRC et pour chaque municipalité; • Difficultés à majorer l'offre culturelle et à dynamiser davantage le milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des priorités à l'aide du portrait culturel et de la politique culturelle; • Prise de conscience de la situation.
	<ul style="list-style-type: none"> • Projets à court terme des organismes et des entreprises visent à régler les problèmes de fonctionnement (financement, emplois, etc.); • Projets à long terme concernant les activités, produits et services des organismes et des entreprises; • Les conditions de réalisation des projets sont rattachées au projet : <ul style="list-style-type: none"> - source financière accentuée; - augmentation de l'implication; - augmentation de l'achalandage; - augmentation de l'aide technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à majorer l'offre culturelle et à dynamiser davantage le milieu; • Les besoins de base ne sont pas comblés, ce qui entraîne une non-réalisation des projets et le mode <i>survie</i> s'implante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des priorités à l'aide du portrait culturel et de la politique culturelle; • Prise de conscience de la situation.
	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'agences artistiques; • Absence de réseaux de distribution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour l'artiste à développer une clientèle nouvelle et à exporter ses produits ou services adéquatement. 	

4. CONCERTATION

La concertation est cette capacité pour différents intervenants de projeter ensemble, dans un but commun. Cette concertation prend toute sa valeur notamment dans les réalisations structurantes. Dans La Mitis, il semble y avoir une volonté et un potentiel élevés à cette action de concertation. Cependant, peu de moyens et d'effectifs qualifiés sont en mesure de la favoriser.

Tableau 15
GRILLE DE DIAGNOSTIC
CONCERTATION

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme potentiel du milieu; • Amorçe de prise de conscience de l'importance du développement culturel et de sa réalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'implication municipale; • Absence de vision <i>mrcéenne</i>; • Peu de sensibilisation à l'importance de la culture; • Manque de concertation et de complémentarité entre les différents groupes questionnés; • Peu de mise en valeur des ressources et composantes culturelles; • Développement culturel délaissé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une vie culturelle peu dynamique et non structurée; • Amplification de la situation de <i>mal-développement</i> et de <i>sous-développement</i> culturel; • Méconnaissance des potentiels et des ressources; • L'épuisement des ressources peut les conduire à une attitude proche de celle du colonisé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait culturel et politique culturelle de la MRC de La Mitis comme outils de travail pour les municipalités et le milieu culturel; • Mentor.
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de concertation des entreprises et des organismes autour de projets bien déterminés; • Organismes et partenariats en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de concertation en culture; • Peu de mise en réseau; • Peu de partenariats et de participation aux regroupements; • Peu de concertation sur la vocation des lieux et des équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le faible taux d'interactions diminue les chances d'augmenter les collaborations fructueuses sur le plan des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux culturels existants.
<ul style="list-style-type: none"> • Certains organismes ont établi un lien fort avec le milieu scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance réciproque entre le milieu culturel et le milieu scolaire; • Peu d'écoles offrant des cours spécialisés en arts; • Prix de location élevé des équipements en milieu scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'établir des liens menant à des projets structurants pour les milieux scolaires et culturels; • Dans certaines écoles, il y a peu ou pas de moyens pour susciter l'intérêt et l'éveil des jeunes à la culture; • Coupures pour les disciplines artistiques dans les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise des organismes culturels ayant des liens forts avec le milieu scolaire; • Possibilité d'ouvrir ces activités au grand public; • Une étude sera faite par le <i>Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent</i> sur le sujet.

5. BUDGET ET FINANCEMENT

Cet aspect constitue le point névralgique de plusieurs problématiques mitissiennes relatives au secteur culturel. Les principales problématiques soulevées concernent le soutien, les équipements et les ressources humaines. Cependant, peu d'organismes ont accès à des subventions liées aux programmes culturels. Nous pouvons nommer ceux qui en bénéficient de manière régulière, soit les Amis des Jardins de Métis, le Carrefour de la littérature des arts et de la culture et la ville de Mont-Joli.

Avant d'aborder l'analyse issue de l'étude des questionnaires, voici un bref aperçu de l'évolution des investissements du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du CLD de La Mitis et de la MRC de La Mitis. Notons que plusieurs autres partenaires favorisent l'émergence de projets à caractère culturel autres ceux mentionnés ici.

La participation financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), dont le détail se retrouve à l'annexe 3, est passée de 114 300 \$ en 1997-1998 (soit 1.9 % du total des subventions) à 525 620 \$ en 2000-2001 (8.8 %). À l'échelle du Bas-Saint-Laurent, les constats sont tout aussi concluants : l'enquête de la Direction régionale du BSL du MCCQ menée en 1999 (voir annexe 4) démontre l'envergure économique du secteur culturel sur le territoire bas-laurentien. L'importance économique globale se chiffre à 85.1 M \$ et l'impact économique de la culture (effets directs, indirects et induits) est évalué à 52.5 M \$.

Tableau 17
PART DES TRAVAILLEURS SELON LES SECTEURS ÉCONOMIQUES¹

Secteur	Transport	Construction	Culture	Forêt	Mines
Part des travailleurs	4.3 %	4.2 %	4.0 %	2.0 %	0.5 %

Le CLD de La Mitis a, depuis son implantation en 1998 jusqu'à 31 décembre 2003, investi de manière significative et croissante dans ce secteur d'activité. Cette aide apportée au milieu a permis la consolidation de deux emplois ainsi que la création de 20.5 nouveaux emplois² et ce, dans les secteurs des arts médiatiques, des arts visuels, des communications, du loisir scientifique et des métiers d'art. Notons que près des 2/3 de ces sommes ont été versés à partir de 2001.

¹ MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, 2003 (voir annexe 2).

² Emplois créés : il s'agit d'emplois à temps plein et à temps partiel où les emplois à temps partiel ont été convertis afin de les ramener en emplois à temps plein. Il va sans dire que certains de ces emplois ont pu être abolis au fil des années et ce, dû à la fermeture ou à la diminution de postes d'entreprises.

Tableau 16
INVESTISSEMENTS DU CLD DE LA MITIS
1998-2003

Type d'investissements*	Montant total investi	Représentativité (du montant total)	Représentativité (du montant total en culture)	Investissements générés
Total	1 398 957.37 \$	100.0 %	N/A	N/A
Total en culture	309 126.30 \$	22.1 %	100.0 %	1 337 542.68 \$
-Entreprises culturelles	253 862.00 \$	18.2 %	82.1 %	988 324.00 \$
-Études	10 500.00 \$	0.7 %	3.4 %	199 780.00 \$
-Organismes	9 500.00 \$	0.6 %	3.1 %	14 457.08 \$
-Projets internes	35 264.30 \$	2.4 %	11.4 %	134 981.60 \$

*investissements : sommes accordées sous forme de prêts, de subventions ou de commandites.

La MRC de La Mitis a investi, à partir de son budget de fonctionnement, principalement dans les projets de l'agente de développement culturel du CLD de La Mitis et ce, pour un total de 9 850 \$ depuis quatre ans. De ce montant, 50 % de 8 000 \$ est l'équivalent du soutien en service et a permis la réalisation d'un seul projet portant sur le patrimoine bâti pour l'ensemble du territoire. Depuis la mise en place de la *Politique de la ruralité*, la MRC de La Mitis a bénéficié d'une enveloppe de 1 245 475 \$ pour cinq ans dans le cadre du *Pacte rural*. Ce nouveau programme, géré à l'échelle mitissienne, se veut un outil favorisant la réalisation de projets issus du milieu qui s'inscrit dans une perspective de développement durable.

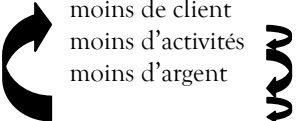
Tableau 18
INVESTISSEMENT GLOBAL DU PACTE RURAL DANS LE SECTEUR CULTUREL¹

Année	Investissements		Représentativité (Projets culturels/Total)	Nombre de projets culturels touchés	Investissements moyen par projet	Investissements total des projets
	Total	Projets culturels				
2003	91 998.75 \$	26 371.00 \$	28.6 %	5	5 274.20 \$	210 712.00 \$
2004	76 450.69 \$	45 860.00 \$	59.9 %	11	4 169.00 \$	179 641.40 \$

¹ Les données pour l'année 2004 incluent les projets acceptés en date du 29 septembre 2004.

Tableau 19
GRILLE DE DIAGNOSTIC
BUDGET ET FINANCEMENT

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de financement des différentes entités qui interviennent en culture; • Peu d'investissements à risque sont faits dans le but d'améliorer la qualité de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité de vie et du dynamisme culturel; • Éléments de rétention et d'attraction auprès des citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entente spécifique relative à la politique culturelle : élément clé pour les points touchés.
<ul style="list-style-type: none"> • Leadership de certaines municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'analyser les budgets municipaux dans une perspective culturelle due à la nomenclature exigée par le ministère; • Actuellement, les municipalités ne reçoivent aucun budget pour le développement culturel; • La part du budget municipal investi en culture est minime; • La stabilité des montants investis par les municipalités ne concorde pas avec les besoins du milieu; • Les municipalités participent peu ou pas au financement de la création et de la production artistique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses imprécises des investissements municipaux; • Surcharge des responsabilités municipales qui, non appuyée d'aide financière pour la culture, entraîne un faible investissement de la municipalité dans le secteur; • Influence directement la vitalité culturelle et la qualité de vie d'une municipalité, l'économie et, par le fait même, la rétention et l'attraction de citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère des Affaires municipales est à revoir la structure de présentation des budgets municipaux; • L'Observatoire : étude concernant les municipalités de plus de 100 000 habitants et les villes centres (dont Rimouski). Grille à venir; • Un leadership régional marqué afin de faciliter le leadership municipal.
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de soutien (financier et technique) pour les artistes; • Aucun programme <i>d'employabilité</i> ou d'aide de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette situation influence le type de création (commercial); • Augmentation du nombre d'artistes vivant d'<i>Aide sociale</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • Révision du statut de l'artiste.
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune reconnaissance des gouvernements, en ce qui concerne l'aide au fonctionnement pour des organismes mitissiens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de lieux qui permettent l'émancipation d'au moins un secteur culturel sur le territoire. 	

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Le budget des organismes et des entreprises s'est bonifié; • Les revenus autonomes sont importants pour les organismes, entreprises et artistes; • La plus grande part des budgets des organismes et des entreprises est investi dans les activités et le personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes et les entreprises sont confrontés à des petits budgets; • Faible financement disponible pour les équipements; • Création et maintien des emplois au sein des organismes et des entreprises; • Les organismes et les entreprises qui arrivent à atteindre certains objectifs de subventions et de commandites sont ceux qui possèdent une grande notoriété dans le milieu mitissien; • Très petite part des budgets des organismes et des entreprises est attirée à la promotion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Énergie dépensée à des actions de survie (financement par projets, dépenses encourues, frais fixes) rend difficile la planification et la réalisation d'actions et d'activités; • Difficulté pour les nouveaux et ceux dont l'action est moins connue à prendre une place et à recruter des bénévoles. • Création d'un cercle vicieux : <ul style="list-style-type: none"> moins de publicité moins de client moins d'activités moins d'argent  	<ul style="list-style-type: none"> • Alliances entre organismes.
<ul style="list-style-type: none"> • Efforts amorcés par certaines municipalités en vue de soutenir la vie culturelle et artistique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible participation (financière ou technique) des municipalités au soutien des différents secteurs culturels; • Peu de secteurs culturels soutenus. Ceux qui le sont d'une manière un peu plus marquante sont la littérature (bibliothèques), le loisir culturel et le patrimoine; • Absence de mécènes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Désistement des municipalités auprès des autres secteurs culturels, soit les organismes, les entreprises et les artistes indépendants des municipalités. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités, les entreprises et les organismes ne se sont donnés aucun moyen d'évaluer les retombées du soutien accordé au milieu culturel et de faire l'évaluation formative sur une base régulière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités ne peuvent constater l'effet réel du soutien accordé et, de ce fait, d'être stimulées à investir davantage dans le secteur culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de thèse de doctorat d'un chercheur à l'UQAR; • Étudiants de la maîtrise en développement régional.
<ul style="list-style-type: none"> • Les organismes et les entreprises utilisent tous les types de soutien auxquels ils ont droit (humain, professionnel, technique, matériel et financier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de soutien auprès des différents intervenants culturels. • Manque de ressources de toutes sortes (marketing, publicité, mise en marché, bureaucratie, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut rendre l'offre culturelle peu diversifiée, faible quant au nombre d'activités et à l'envergure que celles désirées par les investigateurs. 	

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires; • Soutien promotionnel et collaboration du Conseil de la Culture du BSL. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien diminue avec l'envergure de l'entité, ce qui fait en sorte que le fédéral a un apport minime dans le développement et le soutien du milieu culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement du milieu à être le principal soutien du secteur culturel; • Incapacité du milieu seul à soutenir adéquatement l'effervescence du secteur culturel. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du statut de l'artiste selon sa valeur. 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune aide à la relève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune relève pour assurer l'avenir culturel du milieu et son identité. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Aide municipale existante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Importance et constance accordées des aides; • Aide inégale sur le territoire et entre les organismes des municipalités. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de lieux communautaires utilisés à des fins culturelles; • Potentiel de ces lieux; • Nombre de galeries-boutiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun lieu commun professionnel; • Sous-exploitation de la salle René-Dupéré; • Peu d'équipements accessibles, acquis et bien entretenus; • Peu de lieux d'exposition publics; • Aucun plan mitissien voyant à la vocation des lieux d'une manière stratégique sur l'ensemble du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un vide quant à un emplacement approprié aux besoins culturels; • Difficultés d'accès à des salles d'exposition publiques pour les artistes et les intervenants culturels; • Danger de polarisation des équipements; • Éviter la concurrence et favoriser la circulation de citoyens sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre culturel du Vieux presbytère de Sainte-Flavie; • Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers; • Plusieurs bâtiments et équipements exceptionnels (églises, presbytères, Clercs Saint-Viateur, etc.); • Démarches du milieu pour la réalisation de salles multifonctionnelles.
<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèques. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation des bibliothèques et des lieux de diffusion. 			
	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de lieux de conservation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté quant à la mise en valeur et à la conservation de biens et d'objets anciens. 	

FORCES	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITÉS
	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux de diffusion pour les arts de la scène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté technique pour la diffusion de spectacles. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Importance des bénévoles en place; • Importance des bénévoles à s'impliquer dans leur milieu de prime abord. 	<ul style="list-style-type: none"> • Essoufflement des bénévoles; • Faible implication en nombre de bénévoles; • Peu d'employés pour soutenir ou diminuer la charge de travail des bénévoles (et pour le travail à faire); • Peu de sentiment d'appartenance à sa municipalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution en quantité et en envergure des activités culturelles; • Sentiment de non-reconnaissance et de non-appréciation du travail effectué par les bénévoles. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelques artistes professionnels mitisziens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'artistes professionnels ainsi que de ressources spécialisées et ce, dans tous les domaines. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Expertise du personnel en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés financières à trouver et à maintenir des employés; • Difficultés à offrir aux employés des conditions de travail intéressantes (ex : charge de travail); • Difficultés à former adéquatement les employés; • Peu d'organismes et entreprises en mesure de soutenir financièrement des emplois récurrents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution en quantité et en envergure des activités culturelles; • Influence l'offre culturelle des entreprises et organismes culturels; • Peu de candidats possédant l'expertise nécessaire s'intéressent aux offres d'emplois; • Difficultés à augmenter les compétences des ressources humaines en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • La formation continue du Conseil de la Culture du BSL.
<ul style="list-style-type: none"> • Agente de développement culturel du CLD de La Mitis 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi contractuel; • Emploi unique sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à faire progresser l'ensemble des dossiers liés au développement culturel de La Mitis; • Possibilité de non renouvellement du contrat. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Importance du nombre de personnes qui pratiquent un loisir culturel. 			

ATTENTES À L'ÉGARD D'UNE POLITIQUE CULTURELLE ¹

Les éléments contenus dans ce tableau ont été retranscrits directement des questionnaires qui ont servi à l'analyse du présent document.

	Artistes	Organismes et entreprises	Municipalités
Attentes englobantes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilise la population et les élus à l'importance de la culture dans La Mitis; • Augmente l'implication des municipalités; • Valorise la reconnaissance du statut de l'artiste par les décideurs et les élus dans le but d'un "agir culturel éclairé"; • Espère que le gouvernement investisse, endosse et respecte la politique culturelle de La Mitis; • Qui augmente l'aide financière (3). 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduit à l'action concertée et structurante; • Découle des besoins du milieu; • Est réalisée à partir des besoins de base afin de bâtir une société moderne en évolution; • Donne une vision à moyen et long terme; • Englobe toutes les formes d'arts; • Départage les demandes d'intérêt privé de celles qui structures des services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentative des milieux agricole, forestier et des petits villages; • Susciter un intérêt, des réflexions au sujet de la culture.
Attentes d'orientation	<ul style="list-style-type: none"> • Fait connaître les artistes et les talents de La Mitis; • Augmente la participation des artistes aux activités d'ici; • Met les arts dans le quotidien; • Donne une importance plus grande à la peinture; • Reconnaît les artistes selon leur valeur (2); • Fait de La Mitis un incontournable en culture; • Favorise l'échange d'activités dans La Mitis; • Dynamise davantage le secteur par des projets structurants; • Met en commun des ressources (humaines, techniques, etc.); • Réunit les projets dans un but commun, vision commune (2); • Aide à la relève. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolide les acquis et qui leur permet de se développer; • Établira profondément des liens entre les municipalités et les organismes; • Rend la culture accessible à tous. Qui augmente les activités culturelles; • Augmente l'intérêt à la cause; • Est équitable vis-à-vis les organismes (ampleur du budget); • Valorise les créateurs d'ici (par l'information et l'achat de leurs services) (2); • Favorise les partenariats; • Reconnaît sans condition le patrimoine mitissien; • Donne une vision globale du patrimoine bâti dans la MRC de La Mitis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la complémentarité entre les municipalités et les citoyens; • Faire connaître la valeur du patrimoine à conserver; • Aide à sensibiliser le monde à la conservation du patrimoine; • Pouvoir bénéficier des mêmes avantages que ceux qui sont à proximité; • Poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années; • Susciter la participation des mitissiens de tous niveaux d'âge; • Permette aux artistes et aux municipalités de se développer dans d'autres créneaux que l'art visuel; • Découvrir des talents, des activités culturelles qui enrichiront la vie des mitissiens.

¹ Ces attentes ont été identifiées par les répondants des questionnaires et ont été retranscrites telles quelles dans le présent document.

	Artistes	Organismes	Municipalités
Attente de plan d'action (après politique)	<ul style="list-style-type: none"> • Rend l'information (financières, activités, etc.) plus disponible; • Aide à la recherche de financement (3); • Améliore la situation financière de l'artiste (chômage-BS) par un programme d'emploi; • Crée des réseaux de distribution (2); • Crée un site Internet; • Aide à monter un plan marketing et à la promotion; • Aide à établir des réseaux de contacts; • Augmente les ressources techniques (3); • Crée un lieu multifonctionnel (3); • Donne des formations spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoit et revendique les budgets appropriés; • Priorise des domaines et des actions à mener; • Prévoit des mesures d'évaluation des interventions et des intervenants; • Soutient les métiers d'art; • Permet d'assurer une aide (financière, technique, etc.) aux organismes; • Favorise la mise sur pied d'un lieu culturel commun; • Favorise la mise sur pied de services communs; • Tient compte du secteur privé et y apporte soutien; • Sensibilise élus, intervenants et population au patrimoine; • Inclut des règlements dans les plans d'urbanisme et au schéma la culture est la clef de l'aménagement afin de sauvegarder le bâti. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajouter des éléments pour compléter la vie culturelle; • Mettre en place, de façon réaliste, quelques projets culturels; • Activités hivernales culturelles (ciné-club); • Approcher les propriétaires de bâtiments patrimoniaux et les sensibiliser; • Voir des activités culturelles au sein de notre paroisse; • Subventionner les artistes pour qu'ils se rendent dans les petites municipalités; • Créer des incitatifs pour améliorer les services dans les petites municipalités.
Attentes touristiques		<ul style="list-style-type: none"> • Apporte des projets concrets, structurants et économiquement dynamisants, la culture est la clé de voûte du tourisme en région; • Favorise le tourisme culturel à Mont-Joli pour revitaliser son économie; • Permettra l'augmentation des touristes dans La Mitis; • Établit un certain équilibre entre les pôles touristiques majeurs et facilite leur visibilité. 	

CONCLUSION

L'importance d'une politique culturelle se démontre à l'échelle nationale, régionale/municipale et mitissienne et ce, particulièrement lorsqu'elle se base sur un outil de référence rattaché à une démarche minutieuse. Cette démarche méthodologique se définit à la cueillette et à l'analyse des données issues de la vision des différents intervenants du milieu et citoyens. Ensuite, une description du territoire mitissien et de son historique municipal nous aide à mieux comprendre la nécessité de l'actuelle démarche, tout en nous amenant à définir, de manière exhaustive, la réalité culturelle mitissienne telle que vécue.

La section *État de situation du secteur culturel de La Mitis* donne un bilan qui dénote le besoin d'une intervention de planification afin permettre la consolidation et le développement des arts et de la culture. En effet, en plus d'être garant de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, la culture constitue un facteur d'attraction pour les entreprises, les travailleurs et les touristes.

«On ne peut faire fleurir des entreprises dans un désert social et culturel» (Bernard Vachon).

Par le fait même, nous dépassons le simple critère de rentabilité financière : les citoyens possèdent une identité culturelle forte et s'impliquent par attachement dans leur milieu. Nous pouvons considérer la culture comme l'énergie de tout développement synergique!

Ainsi ce diagnostic, fondé sur les forces vives du milieu, prouve la nécessité de la démarche entreprise il y a quelques mois par la *Commission de la politique culturelle de la MRC de La Mitis*. Et puisque le présent portrait culturel se veut un outil de référence qui prend toute sa valeur dans l'action qui s'en suit, il est maintenant temps d'entreprendre la démarche d'élaboration de la politique culturelle, outil de concertation essentiel et incontournable au développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES ET DOCUMENTS

ARPIN, Roland et all., 1991, *Une politique culturelle de la culture et des arts*, Groupe conseil sur la politique culturelle du Québec, 327 pages.

COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT, 2000, *MRC de Beauharnois-Salaberry : terre ... de culture, Politique culturelle*, MRC de Beauharnois-Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield, 38 pages.

COMITÉ DIRECTEUR, 1998, *Vers une politique culturelle ... Le portrait culturel de Rimouski*, Ville de Rimouski, Rimouski, 92 pages.

COMMISSION DE TOPONYMIE, 1996, *Noms et lieux du Québec*, Les publications du Québec, Québec, 978 pages.

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, 1997, *La culture en pantoufles et souliers vernis : Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Les Publications du Québec, Sainte-Foy, 197 pages.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'ÉVALUATION DU BAS-SAINT-LAURENT, 2002, *Portrait jeunesse, Travaillons ensemble ... tout au long du parcours!*, Régie régionale de la santé et des services sociaux, 684 pages.

DIRECTION DES OPÉRATIONS, DE LA PLANIFICATION ET DU PARTENARIAT D'EMPLOI-QUÉBEC, RÉGION BAS-SAINT-LAURENT DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ DU QUÉBEC, 1998, *Portrait socio-économique et éléments d'orientation du développement de la MRC de La Mitis*, Emploi-Québec, Rimouski, 51 pages.

DIRECTION DU BAS-SAINT-LAURENT, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, 2003, *Les retombées économiques du secteur de la culture et des communications dans le Bas-Saint-Laurent*, Gouvernement du Québec, Rimouski, 6 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, 1993, *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir, Extrait*, Gouvernement du Québec, Québec, 139 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, 1997, *Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, Gouvernement du Québec, 65 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, 2000, *Les politiques culturelles au Québec, synthèse d'une étude*, Gouvernement du Québec, 17 pages.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DU QUÉBEC, 1997, *Répertoire des municipalités du Québec 1997*, Les publications du Québec, Sainte-Foy, 886 pages.

PLANTE, Steve, 1995, *Profil culturel : vers l'élaboration de la politique culturelle de La Haute-Côte-Nord, Version préliminaire*, Comité de gestion de la politique de développement culturel de La Haute-Côte-Nord, Les Escoumins, 48 pages.

SAINT-PIERRE, Diane, 1994, *L'évolution municipale du Québec des régions, Un bilan historique*, UMRCQ Éditeur, Sainte-Foy, 198 pages.

SAINT-YVES, Maurice, 1982, *Atlas de géographie historique du Canada*, Les Éditions françaises, Boucherville, 96 pages.

VILLE DE GATINEAU, 2003, *La culture, une passion qui nous anime : Politique culturelle*, Municipalité de Gatineau, Gatineau, 24 pages.

REVUES

BÉRUBÉ, Léo, 1976, *Échec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur : le chemin Taché*, Rimouski, Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, volume 3, numéro 3-4, pp.8-11.

GAGNON, Reynald, 2003, *L'histoire territoriale des seigneuries situées entre rivière Hâtée et la rivière Mitis*, Rimouski, L'Estuaire, volume 26, numéro 2, pp.12-23.

GARON, Gérald, 1976, *Chemin Kempt, chemin Matapédia*, Rimouski, Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, volume 3, numéro 3-4, pp.12-14.

LES ARTS ET LA VILLE, 2004, *Vingt ans de pratiques culturelles au Québec : augmentation ou amélioration?*, Bulletin Le Réseau, volume 8 numéro 4. pp. 8-11.

OUELLET, Jacques, 1976, *La venue du chemin de fer dans l'est du Québec, Petite chronologie de la construction du chemin de fer dans l'Est du Québec*, Rimouski, Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, volume 3, numéro 3-4, pp.14-19.

SITE WEB

COOPÉRATIVE DES MÉTAYERS, *La Seigneurie du Lac-Métis* [en ligne], Disponible au <http://www.foret.fmodbsl.qc.ca/territoires/carteslm.html> (consulté le 28 juillet 2004).

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ARTS MÉDIATIQUES, 2004, *Le Conseil québécois en arts médiatiques, La connexion ... peu importe l'écran* [en ligne], Disponible au <http://www.cqam.org/fr/index.php> (consulté le 13 août 2004).

CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN CULTURE, *Index* [en ligne], Disponible au WWW.cqrhc.com/index.php?moteur=moteur/dynamique (consulté le 13 novembre 2004).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2004, *Observatoire de la culture et des communications du Québec* [en ligne], Disponible au http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/ (consulté les 12 et 13 août ainsi que les 8, 9, 10 septembre 2004)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, *Liste des municipalités et des MRC ayant adoptées une politique culturelle municipale* [en ligne], Disponible au <http://www.mcc.gouv.qc.ca/cultmun/polucult.htm> (consulté le 21 juillet 2004).

MINISTÈRES DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DES LOISIRS, *Liste des municipalités touchées par le projet de loi no 9* [en ligne], Disponible au http://www.mamsl.gouv.qc.ca/pdf_mamm/legi/projets_lois/PL_Liste_municipalites.pdf -taille 75.7k (consulté le 27 octobre 2004).

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE, 2004, *Politique culturelle de la MRC de Lotbinière* [en ligne], Disponible au <http://www.mrclotbiniere.org/culture> (consulté le 23 juin 2004).

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, 2004, *Regroupement des artistes en arts visuels du Québec* [en ligne], Disponible au <http://www.raav.org> (consulté le 12 août 2004).

ANNEXE 1 : LISTE DES RÉPONDANTS AUX QUESTIONNAIRES DE LA MRC DE LA MITIS

ANNEXE 2 : LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

ANNEXE 3 : ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LA MITIS